



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



# SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE L'IREPS OCCITANIE.....</b>	<b>5</b>
<b>1. L'Ireps Occitanie au sein du réseau en promotion de la santé.....</b>	<b>6</b>
1.1. L'éducation pour la santé et la promotion de la santé : raisons d'être de l'Ireps.....	6
1.2. Les missions de l'Ireps Occitanie.....	7
1.3. La gouvernance de l'Ireps Occitanie.....	8
1.4. Le réseau et les travaux en cours.....	10
<b>2. L'Ireps Occitanie : une équipe qui se développe pour répondre aux objectifs des programmes de travail.....</b>	<b>12</b>
2.1. L'équipe.....	12
2.2. L'organisation géographique.....	15
2.3. Les programmes de travail et partenaires financeurs.....	16
ARS Occitanie : Cpom et COM.....	16
ARS Occitanie : le Drapps Occitanie.....	20
La Protection Judiciaire de la Jeunesse.....	22
Conseil Régional : les Modules Santé.....	22
Le Mois sans Tabac - Santé publique France.....	24
Le programme Fortiche - DREETS Occitanie.....	24
Les actions conduites avec les Conseils départementaux.....	24
Les prestations hors convention.....	25
<b>3. Le service de formation.....</b>	<b>26</b>
<b>4. Les centres de ressources documentaires.....</b>	<b>29</b>
<b>5. Valorisation des actions et des missions par la communication.....</b>	<b>32</b>
<b>PARTIE 2 : L'ACTIVITÉ PAR THÉMATIQUES.....</b>	<b>34</b>
<b>Thématique Dispositifs territoriaux.....</b>	<b>35</b>
<b>Thématique Santé-Environnement.....</b>	<b>38</b>
<b>Thématique Vaccination.....</b>	<b>40</b>
<b>Thématique Santé des jeunes.....</b>	<b>41</b>
<b>Thématique Inégalités sociales de santé et précarité.....</b>	<b>42</b>
<b>Thématique Addictions.....</b>	<b>43</b>
<b>Thématique Santé sexuelle.....</b>	<b>45</b>
<b>Thématique Santé mentale.....</b>	<b>46</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>47</b>

# GLOSSAIRE

<b>ZPAO</b> : Plateforme professionnelle addiction Occitanie	<b>DREETS</b> : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
<b>AAP</b> : Appel à projet	<b>E2C</b> : École de la deuxième chance
<b>ARS</b> : Agence régionale de santé	<b>EM</b> : Entretien motivationnel
<b>ASE</b> : Aide sociale à l'enfance	<b>EPS/PS</b> : Éducation pour la santé / Promotion de la santé
<b>CD</b> : Conseil départemental	<b>ETP</b> : Éducation thérapeutique du patient
<b>CEJ</b> : Contrat d'engagement jeunes	<b>EVARS</b> : Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle
<b>CERPOP</b> : Centre d'épidémiologie et de recherche en santé des populations	<b>FACS</b> : Fédération des acteurs de la coordination en santé
<b>CFPPA</b> : Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie	<b>Fnes</b> : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
<b>CLS</b> : Contrat local de santé	<b>GEM</b> : Groupe d'entraide mutuelle
<b>CLSM</b> : Conseil local de santé mentale	<b>ICT</b> : Infirmière conseillère technique
<b>CMD</b> : Conseiller méthodologique documentaire	<b>Inserm</b> : Institut national de la santé et de la recherche médicale
<b>CNAM</b> : Caisse nationale de l'assurance maladie	<b>Ireps</b> : Instance régionale d'éducation et de promotion à la santé
<b>CODEP</b> : Comité départemental	<b>ISS / ISTS</b> : Inégalité sociale (et territoriale) de santé
<b>Codes</b> : Comité départemental d'éducation à la santé	<b>ITEP</b> : Institut thérapeutique et pédagogique
<b>COPII</b> : Comité de pilotage	<b>JER</b> : Journée d'Échanges Régionale
<b>CPAM</b> : Caisse primaire d'assurance maladie	<b>MGEN</b> : Mutuelle générale de l'Éducation Nationale
<b>Cpom</b> : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	<b>Mildeca</b> : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
<b>CPS</b> : Compétence psychosociale	<b>MOOC</b> : Massive Open Online Course (dispositif de formation en ligne)
<b>CPTS</b> : Communauté professionnelle territoriale de santé	<b>MoiST</b> : Mois sans tabac
<b>CRCDC</b> : Centre régional de coordination des dépistages des cancers	<b>MSP</b> : Maison de santé pluridisciplinaire
<b>CRDR</b> : Centre de ressources documentaires régional	<b>PJJ</b> : Protection judiciaire de la jeunesse
<b>CREAI-ORS</b> : Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité - Observatoire Régional de la Santé	<b>PMI</b> : Protection maternelle et infantile
<b>CRIA</b> : Centre de ressources illettrisme alphabétisation	<b>PRS</b> : Projet régional de santé
<b>CRSA</b> : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie	<b>PRSE</b> : Plan régional santé environnement
<b>CSP</b> : Commission spécialisée de prévention	<b>PTSM</b> : Projet territorial de santé mental
<b>CTPS</b> : Conseiller technique en promotion de la santé	<b>RPO</b> : Réseau de périnatalité Occitanie
<b>CTS</b> : Conseil territorial de santé	<b>RT</b> : Référent territorial
<b>DD</b> : Délégation départementale	<b>SE</b> : Santé environnement
<b>Drapps</b> : Dispositif régional d'appui en prévention et promotion de la santé	<b>SEV</b> : Semaine européenne de la vaccination
	<b>SNSS</b> : Semaines nationales de la santé sexuelle
	<b>SSES</b> : Service sanitaire pour les éducations en santé
	<b>URPS</b> : Union régionale des professionnels de santé



Le comité de rédaction du rapport d'activité a fait le choix de ne pas utiliser l'écriture inclusive dans ce document, afin d'en simplifier la lecture. Cela ne reflète en rien les convictions de l'Ireps Occitanie. Merci pour votre compréhension.

# L'ÉDITORIAL DE 2022

L'année 2022 aurait pu être une année de transition, après les bouleversements de 2020 et 2021.

En découvrant ce rapport d'activité, vous constaterez qu'elle se révèle une année de grande activité, constituant un tremplin vers l'avenir.

L'efficacité et l'adaptabilité de notre structure pour répondre aux nombreuses sollicitations reçues ont été consolidées, avec, en particulier, la mise en place de nouvelles modalités de travail (télétravail), la mise en œuvre de la formation à distance, la démarche Qualité de Vie au Travail (QVT), l'accompagnement des nouveaux salariés et la mise en place d'une comptabilité analytique. L'implication des membres de l'équipe dans cette évolution a fait ressortir des valeurs communes : ouverture, interconnaissance, confiance, partage, cohésion, solidarité, souplesse et plasticité au service de l'utilité sociale de notre action.

Les activités et actions habituelles ont été renforcées tant en interne de l'association Ireps qu'auprès du réseau de la Fnes et de nos partenaires financeurs. Les compétences psychosociales, la démocratie sanitaire, l'exercice coordonné des professionnels, les dispositifs territoriaux tels que les CLS, les CLSM, les PTSM ([glossaire](#)) ont notamment fait l'objet de travaux, conduits par l'équipe de l'Ireps.

Plusieurs travaux de fond qui baliseront notre avenir ont été menés :

- La conception d'un Cpom sur 5 ans avec l'ARS Occitanie, qui précise les grandes lignes directrices des actions dans le cadre de la politique de prévention régionale, tout en prévoyant la possibilité d'intégrer des actions ciblées dans les plans de travail annuels en fonction des besoins et d'asseoir de nouveaux partenariats régionaux, et qui assure une stabilité pluriannuelle à notre fonctionnement.
- La participation, au sein de la Fnes, à la définition d'une nouvelle identité des Ireps, visant à accroître leur visibilité, en insistant sur leur vocation de promotion de la santé et en affirmant leur volonté de s'inscrire, régionalement et nationalement, dans les politiques et actions dans ce domaine.
- La consolidation des instances dirigeantes de notre structure, avec une ouverture à de nouveaux adhérents, et un renforcement du conseil d'administration et du bureau, pour être toujours au plus près des préoccupations des acteurs de la promotion de la santé et mieux répondre à leurs attentes.

Nous devons ici remercier chaleureusement le Dr Hélène Grandjean, dont l'énergie et la perspicacité ont permis à l'Ireps Midi-Pyrénées, maintenant Ireps Occitanie, de se développer et de devenir un acteur incontournable dans notre région. Elle a choisi cette fin d'année 2022 pour me transmettre la présidence après 9 années de transformation de la structure. Je la remercie pour la confiance qu'elle nous accorde, à moi ainsi qu'au bureau pour poursuivre avec toute l'équipe et ses nombreux partenaires le développement de notre structure. Nous sommes heureux qu'elle nous assure de son soutien en restant Présidente d'Honneur.

C'est avec fierté que je vous invite à prendre connaissance de ce rapport d'activités riche d'actions et de perspectives.

*Béatrice Le Nir, Présidente de l'Ireps Occitanie*

# PRÉSENTATION DE L'IREPS OCCITANIE



*L'Ireps Occitanie au sein du réseau en promotion de la santé*



*L'Ireps en Occitanie : une équipe qui se développe pour répondre aux objectifs des programmes de travail*



*Le service de formation*



*Les centres de ressources documentaires*



*Valorisation des actions et des missions par la communication*



# 1. L'IREPS OCCITANIE AU SEIN DU RÉSEAU EN PROMOTION DE LA SANTÉ

## 1.1. L'éducation pour la santé et la promotion de la santé : raisons d'être de l'Ireps Occitanie

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (Ireps) Occitanie est une association de loi 1901, qui a pour objet de **soutenir les démarches en éducation et promotion de la santé** sur les différents territoires de la région, auprès des acteurs concernés, des professionnels intervenant dans le secteur sanitaire, social et éducatif, et auprès des publics fragiles.



L'Ireps Occitanie recouvre 11 départements sur les 13 de la région. En effet, les départements du Gard et de l'Hérault sont dotés de Codes (Comité Départemental d'Éducation à la Santé) non intégrés dans l'Ireps Occitanie. Pour autant, des partenariats existent, notamment dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (Cpom) entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie et l'Ireps qui seront abordés tout au long de ce rapport.

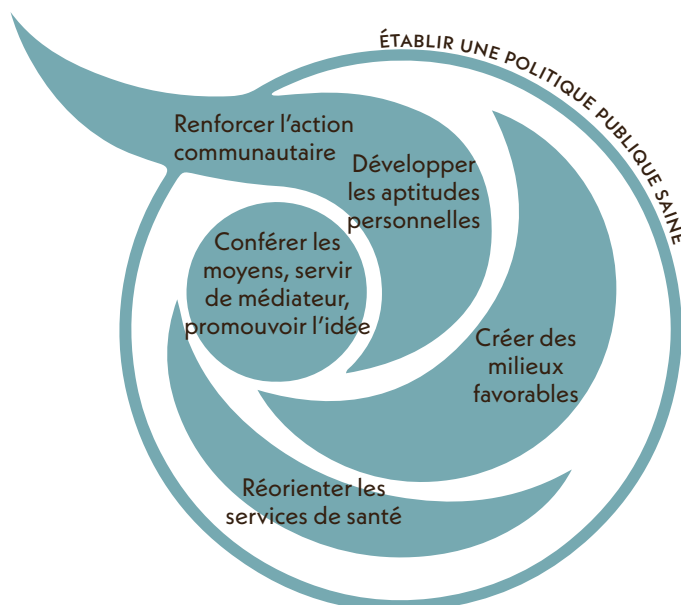
### Définitions :

La **santé** est définie ici comme une ressource et non comme le but de la vie, son ambition est le bien-être complet de l'individu.

Comme toutes les Ireps de France, l'Ireps Occitanie présente l'expertise nécessaire pour **appuyer la mise en œuvre de la politique de prévention et de promotion de la santé en région et dans les départements qu'elle couvre**. Elle soutient également les initiatives locales répondant aux besoins des populations.

Les actions conduites visent à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS) en répondant aux objectifs de la [Charte d'Ottawa](#) tels qu'énoncés ci-après :

- Identifier les obstacles à l'adoption des politiques de santé et les moyens de les surmonter
- Créer des environnements favorables à la santé
- Renforcer l'action communautaire par le pouvoir d'agir
- Faciliter l'acquisition d'aptitudes individuelles pour tous
- Participer à recentrer les services de santé sur la totalité des besoins de l'individu



CHARTÉ D'OTTAWA POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ. GENÈVE : ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, 1986

## 1.2. Les missions de l'Ireps Occitanie



### Apporter un appui méthodologique

L'Ireps Occitanie accompagne, à la demande, les porteurs de projets dans : **l'analyse de situations, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets**. Elle réalise également des études de diagnostic et d'évaluation. Enfin, elle aide les professionnels à intégrer une démarche de promotion de la santé dans l'accompagnement global des personnes. [En savoir plus sur l'appui méthodologique](#)



### Former les professionnels

L'Ireps Occitanie, en tant qu'**organisme de formation, certifié Qualiopi** en 2021, conçoit, coordonne et anime des sessions de formation à travers une approche par thématique ou par type de public. [En savoir plus sur la formation](#)

Dans le cadre du **Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la santé (Drapps)**, financé par l'ARS, elle favorise la visibilité des formations en EPS/PS proposées par les différents acteurs dans la région et dispense des formations financées par l'ARS.



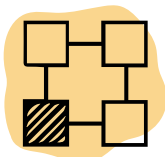
### Favoriser le lien entre les acteurs et les chercheurs

Dans le cadre du [Drapps](#), l'Ireps Occitanie soutient le courtage de connaissances et la rencontre des acteurs et des chercheurs.



### Fournir des ressources documentaires

L'Ireps Occitanie accueille le public dans son [Centre de Ressources Documentaires Régional](#), à Toulouse, et dans son **Centre Départemental Documentaire de l'Aude**, à Carcassonne. Elle met à la disposition des acteurs des ressources documentaires physiques ou numériques (ouvrages, outils pédagogiques, produits documentaires...) et les accompagne dans leur recherche d'information.



### Accompagner les politiques publiques

L'Ireps Occitanie intervient dans **la mise en place, la coordination et l'évaluation des dispositifs liés à la politique régionale de santé** (contrats locaux de santé, conseils locaux de santé mentale, projet territorial de santé mentale, communautés professionnelles territoriales de santé, maisons de santé pluriprofessionnelles, Semaine Européenne de la Vaccination, programme national nutrition santé, programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins...) en appui des **priorités stratégiques** de santé publique de l'ARS.



### Concevoir des programmes locaux et régionaux

L'Ireps Occitanie développe des **actions de promotion de la santé auprès des publics sur des thématiques diverses** (pour exemples : actions autour de la vaccination, du sevrage tabagique, du développement des compétences psychosociales auprès des jeunes, du dépistage des fragilités des personnes âgées, de l'éducation nutritionnelle...).

En savoir plus



### 1.3. La gouvernance de l'Ireps Occitanie

L'Ireps a eu à cœur en 2022 de poursuivre sa politique associative d'intégration au sein de sa gouvernance de toute personne physique ou morale, œuvrant dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé et souhaitant s'investir au sein de son organisation.

C'est ainsi que 3 nouveaux membres ont intégré la structure en proposant leur candidature comme membre du conseil d'administration et du bureau :

- **Sandrine Andrieu**, Professeure de santé publique, Responsable de l'équipe Vieillesse de l'UMR1295 Centre d'épidémiologie et de recherche en santé des populations (CERPOP), Inserm-Université Toulouse
- **Gérard Reysseguier**, ancien directeur de l'établissement privé de santé Rive Gauche, représentant des usagers au nom de l'association Sésame Autisme Haute Garonne,
- **Cyrille Delpierre**, directeur du CERPOP à l'INSERM de Toulouse

Parallèlement, **Damien Déplanque** a dû démissionner de son poste de trésorier adjoint mais conserve sa place au sein du conseil d'administration.

**Hélène Grandjean** s'est impliquée de manière importante au sein de l'Ireps en étant tour à tour membre du bureau puis Présidente. Elle a choisi après toutes ces années d'investissement et de transmission de connaissances, de quitter la présidence.

Toutefois, elle devient présidente d'honneur de l'Ireps et continue d'apporter les conseils éclairés auprès du bureau et d'accompagner la direction dans l'élaboration du nouveau Cpom à conclure entre l'ARS et l'Ireps à compter de 2023.

**Béatrice Le Nir** a alors proposé sa candidature pour devenir la nouvelle présidente de l'Ireps Occitanie en novembre 2022.

#### LE BUREAU

##### PRÉSIDENTE

**Béatrice Le Nir**

*Présidente d'honneur de la FACS Occitanie, ancienne directrice d'établissement privé de santé et directrice d'association de gynécologues obstétriciens (Gynerisq) et de syndicat de médecins spécialistes (Le Bloc)*

##### VICE-PRÉSIDENTE

**Sandrine Andrieu**

*Professeur des universités - praticien hospitalier épidémiologie santé publique*

##### TRÉSORIER

**Pierre-Jean Gracia**

*Ancien directeur de la Mutualité Française Occitanie*

##### TRÉSORIER ADJOINT

**Gérard Reysseguier**

*Ancien directeur de la Clinique Rive Gauche, représentant des usagers Association Sésame Autisme*

##### SECRÉTAIRE

**Francis Decoucut**

*Ancien directeur d'hôpital, vice-président de la Croix-Rouge région Occitanie*

##### SECRÉTAIRE ADJOINT

**Cyrille Delpierre**

*Directeur de la recherche Inserm, directeur du CERPOP*

##### PRÉSIDENTE D'HONNEUR

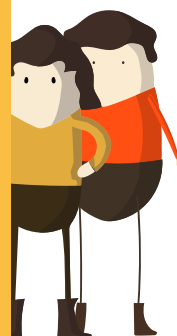
**Hélène Grandjean**

*Directeur de recherche émérite Inserm*

L'ensemble des administrateurs et des professionnels salariés de l'Ireps tiennent à remercier chaleureusement Hélène Grandjean pour son implication au sein de l'association durant ses dernières années.

Ses compétences professionnelles tant au niveau de santé publique qu'en promotion de la santé mais aussi ses qualités humaines ont permis le développement de l'Ireps et le maintien des valeurs présentes au sein de la structure.

Le soutien qu'elle a apporté à la direction, sa présence auprès des salariés, son conseil éclairé au sein du bureau ont contribué à la place qu'occupe l'Ireps Occitanie au sein de la région et auprès des partenaires financeurs.





## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est aujourd'hui composé des 7 membres du bureau et des personnes suivantes :



**James Alvès**

*DREETS*



**Vanina Bongard**

*Université Paul Sabatier*



**Céline Piquemal**

*Dir Sud PJJ*



**Antoinette Fouilleul**

*Association Addictions France*



**Isabelle Ricard**

*Mutuelle NUOMA*



**Gérald Murat**

*Président CPAM 65*



**Damien Déplanque**

*Directeur d'un Institut thérapeutique et pédagogique (09)*



**France Assos Santé**

*représentant en attente d'être nommé*

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Enfin, l'assemblée générale est constituée par les membres du bureau et du conseil d'administration ainsi que les représentants des structures suivantes :

- L'ensemble des présidents des Conseils Territoriaux de Santé (CTS)
- La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
- La Ligue contre le Cancer
- L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Médecins Occitanie
- Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse
- Le rectorat de Toulouse
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

En parallèle des instances de gouvernance, l'Ireps s'est dotée depuis 2019 d'un **conseil scientifique, intervenant à titre consultatif, et avec leur expertise, dans l'organisation des événements de l'Ireps ou encore dans le choix des stratégies de formations.**

Il est constitué de différents **experts régionaux** :

- **Aurélié Binot**, directrice adjointe de la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier (MSH-Sud), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) Unité Mixte de Recherche ASTRE (animal, santé, territoires, risques, écosystèmes), Montpellier
- **Vanina Bongard**, Professeur des universités – praticien hospitalier en épidémiologie santé publique
- **Lise Combes**, référente santé Fédération des Acteurs de la Solidarité
- **Cyrille Delpierre**, directeur CERPOP (centre d'épidémiologie et de recherche en santé des populations), épidémiologiste, Inserm Toulouse
- **Pierre André Delpla**, médecine légale, responsable du diplôme inter-universitaire Ethique en santé
- **Béatrice Jouret**, médecin pédiatre référent éducation thérapeutique du patient, Toulouse
- **Agnès Kabantchenko**, directrice du CREA-ORS
- **Sandrine Laran**, présidente Association Amisplégiques
- **Oriane Lopez**, Médecin en rééducation, Sportive haut niveau en handisport, CHU Montpellier
- **Laurence Lucereau**, Education nationale, infirmière diplômée d'État, Académie de Montpellier
- **Nicolas Nagot**, Professeur des universités – praticien hospitalier en santé publique, Montpellier
- **Stéphane Oustric**, Professeur des universités – praticien hospitalier en Médecine générale
- **Fabien Pillard**, praticien hospitalier, coordinateur médical de l'Unité de Médecine du Sport, Clinique universitaire du sport, Hôpital Pierre Paul Riquet
- **François PrévotEAU du Clary**, Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)
- **François Sicot**, Sociologue, coordinateur Master Gestion des Institutions et services de santé (GISS), Toulouse
- **Guillaume Sudérie**, directeur adjoint Arseaa, anthropologue
- **Philippe Terral**, sociologue, directeur du CreSco (centre de recherches sciences sociales sports et corps), directeur adjoint de la Maison des Sciences de l'Homme, Université Paul Sabatier, Toulouse

## 1.4. Le réseau et les travaux en cours

### La Fnes

L'Ireps Occitanie adhère au réseau national de l'éducation et de la promotion de la santé, la **Fédération Nationale d'Education et de promotion de la Santé (Fnes)**. Elle participe aux réflexions opérées entre les différents Ireps de France, aux groupes de travail et aux actions impulsées par la Fnes.



- Participations aux actions menées par la Fnes grâce aux conventions cadres telles que :
  - Fnes/Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) : formation des chargés de prévention des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) (2022-2023),
  - Déploiement de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) Promotrice de santé en Occitanie avec des conventions Ireps/Dir Sud
- Mise en place d'une **plateforme en ligne commune aux Ireps** pour partage de productions (Moodle) grâce à l'impulsion de l'Ireps Occitanie.
- **Participation au projet Sirena** : élaboration d'un site de ressources autour des compétences psychosociales – mobilisation des acteurs régionaux pour co-construction de l'outil.
- **Participation aux groupes de travail** de la Fnes :
  - Education Thérapeutique du Patient (ETP), dont une réactualisation inter Ireps du MOOC destiné au Service Sanitaire pour les Etudiants en santé (SSES).
  - Groupe « Communication » composé des chargés de communication des Ireps
  - Groupe « Recherche interventionnelle et Transfert de connaissances » RITEC
- **Contribution aux réflexions nationales** en cours autour de la prévention et de la promotion de la santé



La Fnes a également tenu, en septembre 2022, ses **Assises**. Celles-ci célébraient les **20 ans de la Fédération**. À cette occasion, 3 membres de l'Ireps ainsi qu'une administratrice se sont rendues à Aubervilliers pour assister aux ateliers organisés par la Fédération et aux réunions internes du réseau pour échanger entre salariés et administrateurs de l'ensemble des associations Ireps.

### Les acteurs des territoires

Par la présence dans les départements de ses salariés, par les actions de ces derniers auprès des acteurs, qu'ils soient professionnels institutionnels ou non, associatifs, **l'Ireps participe au maillage territorial en initiant et renforçant les liens entre toutes et tous.**

Elle participe à l'animation des départements en promotion de la santé en mobilisant l'ensemble des partenaires.

## Développement de partenariats en 2022

La recherche de nouveaux partenariats est constante et constitue une des missions récurrentes de tous les professionnels de l'Ireps, qu'ils soient chargés de projet, administratifs, documentalistes, chargés de communication.

L'Ireps Occitanie a également développé de nombreuses collaborations avec les acteurs régionaux : le CREA-ORS, l'université Paul Sabatier, l'Education Nationale, France Assos Santé Occitanie, la Direction de Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR), le Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO), EffORMip, l'Association Addictions France, la CARSAT, la Ligue contre le Cancer, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), les Centres d'Information sur le Droit des Femmes (CIDFF), le SIMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé), l'Aide Sociale à l'Enfance du Tarn, Erasme, Ferrepsy, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC), 2PAO (plateforme professionnelle addiction Occitanie dont l'Ireps est membre du Conseil d'Administration), comme pour l'association Olympe de Gouges.



En 2022, des liens ont pu être tissés avec le centre ressource INTIMAGIR, les Centres de Ressources Illettrisme Alphabétisation (CRiA), le Centre de ressources du Centre Régional Autisme, la Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé (FACS).



Par ailleurs, l'Ireps participe aux commissions telles que la **Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)**, la Commission Spécialisée de Prévention (CSP) de la CRSA.

Elle contribue au développement partenarial sur l'ensemble des départements, à la réflexion autour des perspectives de projets régionaux en accord avec les objectifs de santé publique.



## 2. L'IREPS OCCITANIE : UNE ÉQUIPE QUI SE DÉVELOPPE POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DES PROGRAMMES DE TRAVAIL

### 2.1. L'équipe

Au 31 décembre 2022, l'effectif est de 32,8 équivalents temps plein, représenté par **36 salariés**, dont 9 exercent à temps partiel.

5 départs :

- 4 fins de missions
- 1 départ en retraite

**Toute l'équipe remercie Claudie Mathou** pour sa sympathie, son amitié et son professionnalisme tout au long de ses années au Codes de l'Aveyron, à l'Ireps Midi-Pyrénées puis à l'Ireps Occitanie. Salariés passés et présents ont eu plaisir à travailler avec elle et lui souhaitent le meilleur pour la suite.



6 arrivées :

- coordinatrice du Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (Drapps)
- documentaliste de Carcassonne
- chargés de projet (4)
- assistant administratif et comptable

**1 création de poste** : coordinateur du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) pour l'Ariège

#### L'équipe en bref :

→ **Une équipe pluriprofessionnelle :**

- Des chargés de projet/référents territoriaux ayant tous des formations initiales en santé publique, avec des expertises diverses et complémentaires : activité physique adaptée, sociologie, psychologie, psychologie sociale, diététique
- Des chargés de communication et community manager
- Des documentalistes
- Des assistants administratifs
- Un comptable
- Une directrice et une directrice adjointe

→ **Une coordination régionale** chargée d'encadrer les activités des Cpom (appuis aux dispositifs et Drapps) et les programmes de travail

→ Un service de **formation** certifié Qualiopi



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**Action de formation**

Au cours de l'année 2022, les salariés qui ont travaillé au sein de l'Ireps Occitanie étaient :



**Carole ALARCON,**  
Référente territoriale  
81



**Karen ASNAR,**  
Référente territoriale  
66



**Cécile BENOIT,**  
Coordinatrice appui  
méthodologique



**Enora BISSON,**  
CMD  
(11, 81, 66)



**Séverine BLANCHIS,**  
Référente territoriale  
12



**Florence BOYER,**  
Assistante  
administrative



**Guillaume BREMOND,**  
Coordinateur des  
Modules santé



**Marjorie CAMBON,**  
Documentaliste



**Sarah CAUSERO,**  
Référente territoriale  
65



**Johanna CAZAJOUS,**  
Référente territoriale  
65



**Anne-Lise DELPY,**  
Référente territoriale  
09



**Marie DONIUS,**  
Coordinatrice du  
Drapps Occitanie



**Pauline FABRE,**  
Référente territoriale  
12



**Margaux FETE,**  
Référente territoriale  
31



**Arnaud GERARDI,**  
Référent territorial  
11



**Sophie GISSELMANN,**  
Référente territoriale  
32



**Sébastien GOUTTE,**  
Référent territorial 82



**Laure HATCHER-SEGUY,**  
Coordinatrice du  
Drapps Occitanie



**Cathy JARROUX,**  
Directrice



**Annaelle LAGARDE,**  
Référente territoriale  
11



**Benjamin LARRAS,**  
Référent territorial  
65/09



**Elizabeth LAVOISIER,**  
Référente territoriale  
11



**Clément LEMAIRE,**  
Coordinateur du  
PTSM 09



**Pauline L'HORSET,**  
Référente territoriale  
66



**Clémence  
MALET,**  
Référente territoriale  
12



**Hèle MARTIN,**  
Documentaliste



**Claire  
MASSON,**  
Référente territoriale  
48



**Claudie  
MATHOU,**  
Assistante  
administrative



**Etienne  
MEZZONE,**  
Référent territorial  
46/82



**Aurélie  
MOUNEYRAC,**  
CMD  
(09, 31, 32, 65)



**Alix  
MOURET,**  
Directrice adjointe



**Julie  
NGUYEN,**  
Référente territoriale  
11



**Angèle  
NICOLE,**  
Assistante de  
communication



**Michèle  
OLIVAN,**  
Assistante de  
formation



**Arielle  
PICCININI,**  
Référente territoriale  
09



**Valérie  
POLICARPO,**  
Référente territoriale  
65



**Guillaume  
REISS,**  
Chargé de  
communication



**Ulysse  
ROBERT,**  
Chargé de projet



**William  
ROSAMONT,**  
Assistant administratif  
et comptable



**Morgane  
RUIZ,**  
Documentaliste



**Léa  
SEBBAG,**  
Référente territoriale  
82



**Delphine  
SOULIGNAC,**  
Référente territoriale  
46



**Charlène  
TESSON,**  
Référente territoriale  
31



**Olivia  
TIERO,**  
Assistante  
administrative



**Géraldine  
TISSERANT,**  
Coordinatrice  
pédagogique



**Marion  
VARGAS,**  
Chargée de projet

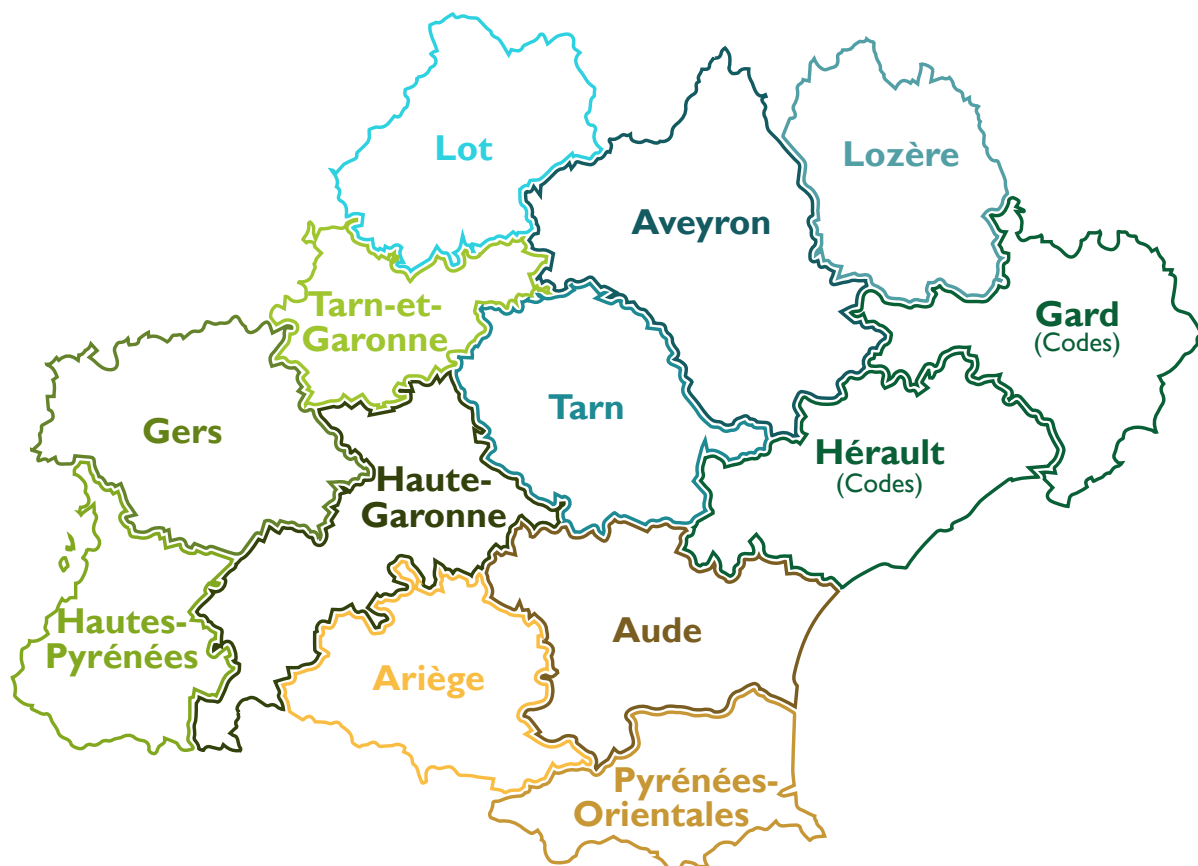
[Accéder aux contacts](#)

[Organigramme](#)



## 2.2 L'organisation géographique

L'Ireps Occitanie, instance régionale, a organisé la présence de ses antennes sur l'ensemble de l'Occitanie. Le siège se situant à Toulouse, chaque département dispose par ailleurs d'antennes où sont rattachés chacun des professionnels exerçant sur le territoire correspondant.



### Antenne 09

Foix  
07 67 15 63 59  
antenne09@ireps-occitanie.fr

### Antenne 11

Carcassonne  
07 81 32 10 41  
antenne11@ireps-occitanie.fr

### Antenne 12

Rodez  
06 69 12 98 84  
antenne09@ireps-occitanie.fr

### Siège et Antenne 31

Toulouse  
Hôpital La Grave, Cité de la Santé, Place Lange  
05 61 77 86 86  
antenne31@ireps-occitanie.fr

### Antenne 32

Auch  
07 69 18 11 80  
antenne32@ireps-occitanie.fr

### Antenne 46

Cahors  
07 68 31 44 02  
antenne46@ireps-occitanie.fr

### Antenne 48

Mende  
07 67 15 63 59  
antenne48@ireps-occitanie.fr

### Antenne 66

Perpignan  
07 83 56 32 26  
antenne66@ireps-occitanie.fr

### Antenne 81

Albi  
06 70 71 91 57  
antenne81@ireps-occitanie.fr

### Antenne 82

Montauban  
07 68 67 89 15  
antenne82@ireps-occitanie.fr

### Antenne 65

Tarbes  
06 82 30 66 80  
antenne65@ireps-occitanie.fr

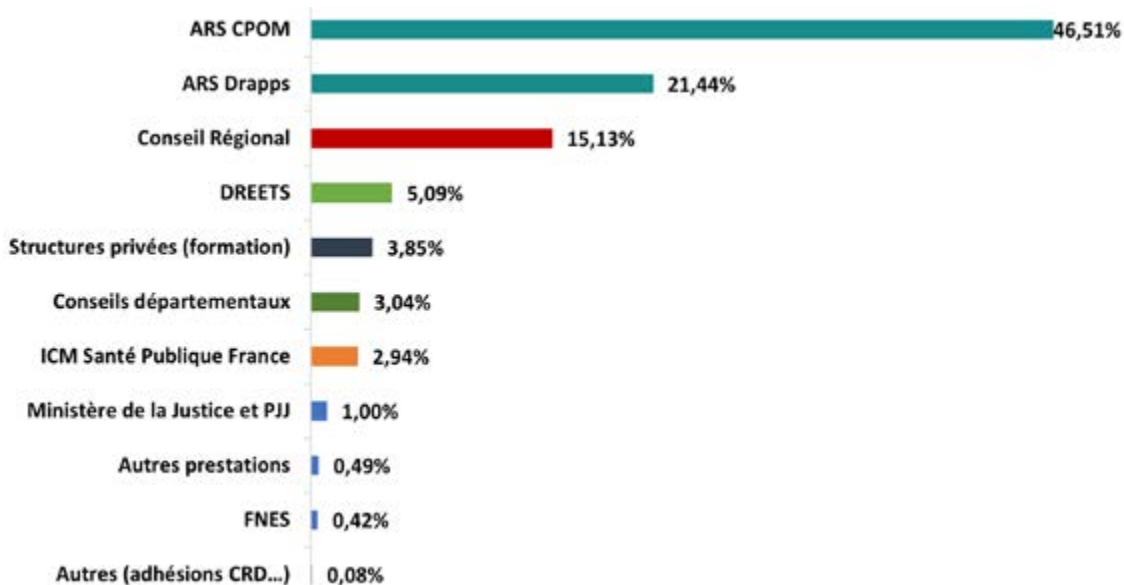
Cartographie interactive



## 2.3. Les programmes de travail et partenaires financeurs

L'Ireps, association loi 1901, est subventionnée majoritairement pour ses actions et bénéficie aussi de financements propres grâce aux formations dispensées et prestations assurées.

### Répartition des financements en 2022 :



L'Agence Régionale de Santé (ARS)



Le Conseil Régional



Santé publique France



La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)



Epidaure



Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie



Le Conseil Départemental de l'Aude



Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

## ARS Occitanie : Cpom et COM

L'Ireps Occitanie met en œuvre de nombreux projets contribuant au **déploiement de la stratégie nationale de la santé et du Projet Régional de Santé**. Dans le cadre de ses financements, notamment du **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom) conclu avec l'ARS**, l'Ireps est missionnée pour déployer ces actions :



- **au niveau régional**, dans le cadre de missions spécifiques en lien avec les dispositifs de l'ARS ou bien dans le cadre du déploiement régional de campagnes de prévention ;
- **au niveau départemental**, où chaque délégation de l'ARS mobilise les référents territoriaux (RT) de l'Ireps ou des CODES pour la mise en œuvre et le suivi des dispositifs pilotés par l'ARS : CLS/M, SEV, PTSM... (voir glossaire)

De plus, les référents territoriaux (RT) réalisent des **appuis méthodologiques** auprès des porteurs d'actions pour tout projet en EPS/PS. Cet accompagnement est identifié par le Cpom afin de répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs des départements mais aussi à ceux des porteurs régionaux.

Le Cpom ayant pris fin en décembre 2021, un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) a été signé dans l'attente de la rédaction du prochain Cpom qui sera élaboré en lien avec les objectifs du nouveau Projet Régional de Santé, lequel devrait être publié en 2023.

### Les conseillers méthodologiques documentaires

En 2020, l'Ireps Occitanie a été missionnée par l'ARS afin de réfléchir à la mise en place, à partir de la structuration existante, d'une organisation permettant une réponse optimale aux demandes de documentation, de diffusion des porteurs de projet de chaque territoire de l'Occitanie. Cette expérimentation a pris la forme d'un **nouveau métier : conseiller méthodologique documentaire**.

L'objectif était de réduire les inégalités territoriales des professionnels des territoires en :

- favorisant l'**aller-vers** sur les territoires en proposant des accompagnements méthodologiques au plus près des territoires concernés ;
- développant des actions pour **promouvoir l'utilisation des ressources sur les territoires** ;
- développant les **relations avec les acteurs régionaux et territoriaux**.

En 2022, 2 conseillères méthodologiques documentaires (CMD) exerçaient cette mission. Les postes de CMD étant interdépartementaux, ils permettaient de faire le lien entre le centre de ressources documentaires dont dépend la CMD (situé à Toulouse pour la CMD31 et à Carcassonne pour la CMD 11) et d'intervenir de façon mobile sur les départements limitrophes à ces centres. Les CMD travaillaient en étroite **collaboration avec les référents territoriaux** des départements sur lesquels elles intervenaient ainsi qu'avec la coordinatrice des appuis méthodologiques, les documentalistes des centres de ressources documentaires et les chargés de communication.



JOURNÉE OUTILS DE CARBONNE (31), 16/05/2022

L'ensemble des actions conduites ont mené à :

- La mise en place de **journées outils**, qui ont permis de rendre accessible et tester les ressources proposées par l'Ireps et de faire connaître ses services.
- L'**acquisition de nouveaux outils pédagogiques** et l'**augmentation du fonds de supports de diffusion**.
- Une **augmentation des appuis méthodologiques**.

NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE RÉALISÉ PAR UNE CMD EN 2022 :



## L'appui méthodologique comme développement partenarial

Une diététicienne exerçant dans une maison de santé pluriprofessionnelle était à la recherche de brochures pour distribuer à ses patients. Elle a fait appel à l'Ireps avant d'être mise en relation avec la conseillère méthodologique documentaire de la Haute-Garonne pour lui transmettre ces documents.

Lors de la prise de contact téléphonique, la CMD a analysé la demande de la professionnelle. Lors du rendez-vous en présentiel, **la CMD a pu lui fournir à la fois la documentation à distribuer et lui présenter les formations du Drapps ainsi que quelques outils pédagogiques du centre de ressources.** Les outils étaient particulièrement adaptés à ses attentes (exemple d'outils présentés : Nutrissimo junior, le Loto des Odeurs). La diététicienne accompagnée a ensuite pu être intégrée au répertoire de la référente territoriale de son département. Elle sera par la suite contactée selon les actions menées sur ce territoire.

## Appuis méthodologiques en 2022

→ **418 appuis méthodologiques** sur la région, soit 338 aides ponctuelles et 80 accompagnements approfondis

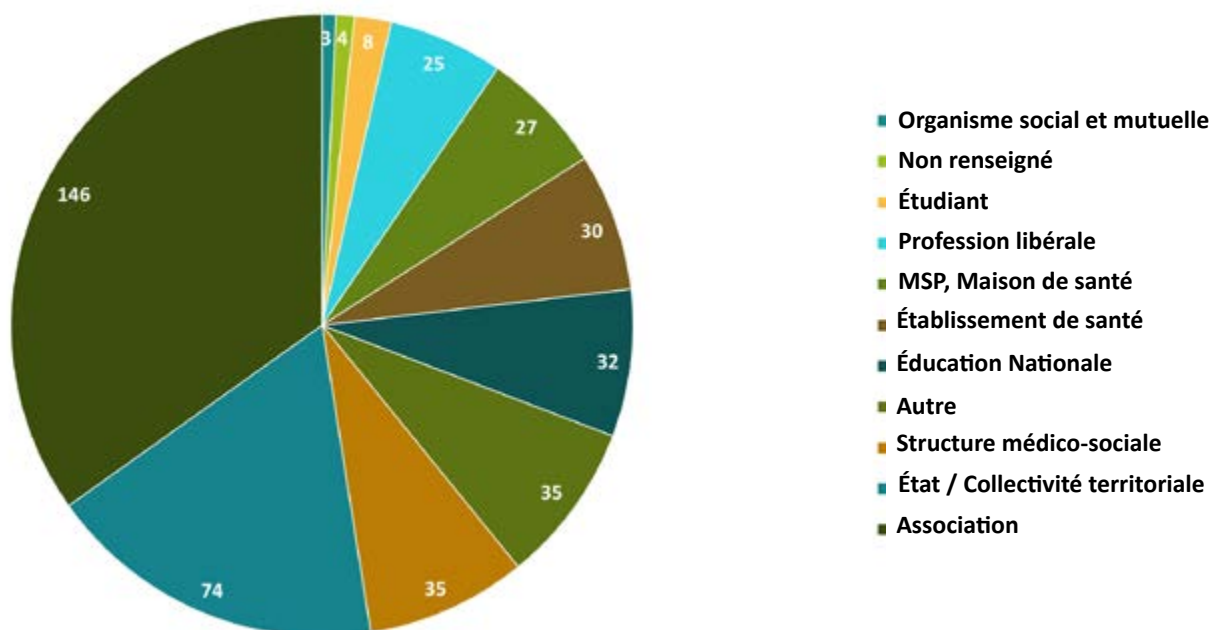
**Où ?** L'Ariège, la Haute-Garonne et l'Aude sont les départements qui ont le plus de demandes d'appuis méthodologiques.

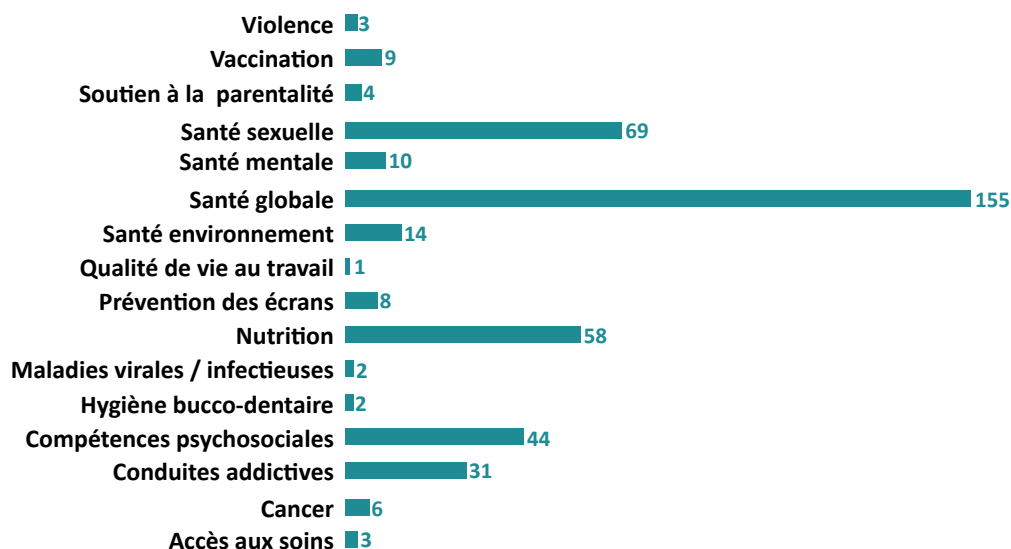
**Quoi ?** La majorité des projets accompagnés concernent la **santé globale**, la **santé sexuelle** et la **nutrition**.

**Qui ?** Les demandes sont faites pour une grande partie par les **professionnels du secteur associatif** puis par des **structures d'État et collectivités territoriales** et des **professionnels de structures médico-sociales et de l'éducation nationale**.

En savoir plus

STRUCTURES DEMANDEUSES EN 2022 :





## Sensibilisation des professionnels des établissements médico-sociaux dans le champ du handicap à la vaccination

L'Ireps a été missionnée par la **Direction de l'Organisation des Soins et de l'Autonomie** pour conduire des **actions de sensibilisation de la vaccination**.

Les objectifs étaient de :

- Promouvoir et informer les professionnels sur la vaccination en proposant des **journées de sensibilisation**
- Soutenir et accompagner des actions de santé au sein des établissements sociaux et médico-sociaux dans le cadre d'appuis méthodologiques

**2 journées de formation ont été mises en place dans les établissements**, parfois en regroupant quelques structures selon le contenu suivant :

→ Journée 1 : S'informer et se représenter la vaccination, son fonctionnement, ses conséquences : échanges avec un professionnel de santé du centre de vaccination local et activités participatives autour de la recherche d'informations.

→ Journée 2 : S'initier à la sensibilisation des usagers et usagères au sujet de la vaccination : co-construction collaborative de priorité de travail, expérimentation de techniques d'échange et d'animation.

Cette action a débuté en 2021 et s'est poursuivie en 2022 avec au total **24 jours d'interventions concernant 21 établissements et 62 professionnels** (sur 110 inscrits).

Une évaluation finale a pu mettre en lumière une **satisfaction** générale des professionnels malgré les freins de présence liés majoritairement à des problèmes de disponibilité.

**ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS**

La Direction de l'Offre de Santé et en faveur de l'Autonomie (DOSa) de l'ARS Occitanie a confié à l'Ireps Occitanie une mission de sensibilisation autour de la vaccination pour vos professionnels. Suite aux retours des établissements ayant répondu favorablement à cette proposition, nous sommes en mesure aujourd'hui de vous apporter un appui dans vos projets concernant les thématiques suivantes :

**Vie Affective et Sexuelle • Addictions • Hygiène • Vaccination**

**L'IREPS À VOS CÔTÉS EN OCCITANIE :**

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (Ireps) Occitanie a pour objet de soutenir les démarches en éducation et promotion de la santé sur les différents territoires de la région, auprès des professionnels intervenant dans le secteur sanitaire, social et éducatif, et auprès des publics fragiles. Ses différentes missions :

- Apporter un appui méthodologique
- Fournir des ressources documentaires
- Former les professionnels
- Accompagner les politiques publiques
- Concevoir des programmes locaux et régionaux
- Favoriser le lien entre les acteurs et les chercheurs

**POURQUOI AVOIR UN APPUI MÉTHODOLOGIQUE ?**

L'Ireps vous accompagne dans l'analyse de situation, l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de vos projets. Des aides sont proposées aux professionnels afin d'intégrer une démarche de promotion de la santé dans l'accompagnement global des personnes.

[En savoir plus sur l'appui méthodologique](#)

L'Ireps vous outille : Deux centres de ressources documentaires sont présents, à Toulouse et à Carcassonne. Vous y trouverez un certain nombre de ressources sur des thématiques santé diverses telles que la vaccination, la vie affective et sexuelle, l'hygiène, les addictions... De nombreuses ressources concernant les personnes en situation de handicap.

[Accéder à notre catalogue en ligne](#)

**Dans une démarche « d'aller-vers », nos Chargés de Projets et Conseillers Méthodologiques Documentaires sont mobiles et vous apportent ressources et accompagnement sur l'ensemble de l'Occitanie :**

- documents (ouvrages, revues spécialisées, ...)
- outils pédagogiques (DVD, jeux, mallettes pédagogiques, photoexpression, ...)
- supports de diffusion (affiches, flyer, ...)

**Quelques exemples d'outils particulièrement adaptés au public en situation de handicap :**

- Des femmes et des hommes**  
Programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales.
- Quand le gant de toilette reste sec...**  
Outil conçu pour être utilisé au sein des services de psychiatrie pour aborder les questions d'hygiène dans leurs différentes facettes.
- La fotobi : des images pour en parler**  
Outil de photolangage permettant d'aborder, notamment, les addictions.



# ARS Occitanie : le Drapps Occitanie

Le Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (**Drapps**) est financé par l'ARS Occitanie et porté par l'Ireps Occitanie depuis avril 2018. **Le Drapps est un dispositif**



**partenarial de transfert de connaissances, de développement des compétences et d'innovation en prévention et promotion de la santé. Il se déploie au niveau régional et départemental sur l'ensemble de l'Occitanie.**

Pour œuvrer à ses missions, le dispositif met en places des actions pour **améliorer la qualité des pratiques en promotion de la santé et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé** par la mobilisation de la recherche et des acteurs de terrain :

- Développement d'un **réseau d'acteurs de terrain, de chercheurs et d'experts** engagés sur les thématiques d'éducation pour la santé et de promotion de la santé ;
- Mise en œuvre d'actions de **partage des connaissances**, d'expériences et de diffusion des savoirs (conférences, webconférences, vidéos, publications écrites...) ;
- Développement d'un programme annuel de **formations continues** pour favoriser la montée en compétences des acteurs du social, du médico-social, du sanitaire, de l'éducation, du secteur associatif et du secteur judiciaire ;
- Organisation de **rencontres départementales et régionales régulières** (Matinales de la Recherche, Journées d'Échanges Régionales, CODEP) ;
- La **veille des appels à projet** de recherches interventionnelles, recherches actions et/ou participatives en EPS/PS.

Le premier Cpom s'est achevé en 2022. Un nouveau Cpom sera conclu en 2023, il prévoit de nouveaux axes et des nouvelles actions pour **2023-2027**.

## L'activité du Drapps, c'est...

5 [bibliographies sélectives](#) sur l'évaluation d'impact en santé, le risque prostitutionnel et les conduites préprostitutionnelles des mineurs, la littératie en santé, les dynamiques participatives et le concept One Health.

13 [Matinales de la recherche](#) en visioconférences dont un cycle sur les enjeux en santé environnement. Un total de **1141 participants et 1110 visionnages** sur YouTube.

1 [Journée d'échanges régionale \(JER\)](#) tenue le 17 novembre 2022 à Carcassonne, adaptée en 5 séquences pédagogiques, qui a rassemblé **124 participants et 17 intervenants**.

1 [dossier de connaissance](#) sur la **santé mentale des adolescents dans une société en crise**.

50 [formations](#) dans toute l'Occitanie ayant accueillies **504 stagiaires**

6 [newsletters](#) par an pour diffuser les formations, les événements et actualités, les publications ainsi que les appels à projets

## Retour de la JER en format présentiel

En 2022 le service communication de l'Ireps Occitanie a été mobilisé pour appuyer l'organisation de la **Journée d'Échanges Régionale (JER) de retour en format physique**. Pour la première fois, la communication a participé aux **réunions du groupe d'expert** durant les échanges préalables afin de coconstruire avec eux l'identité visuelle associée à l'événement en les faisant participer à chaque décisions graphiques (symboles, couleurs, etc). Cette méthodologie a permis de cerner plus rapidement les attentes et objectifs autour de la thématique de l'événement, et d'ainsi valider un logo qui convenait à l'ensemble du groupe. Ce **logo** a été décliné en charte graphique afin d'habiller les différents supports de communication et de signalétiques. Enfin le service a également assuré l'organisation logistique et technique en servant d'interlocuteur avec la structure accueillante ainsi que l'agence audiovisuelle chargée de capter l'événement.





**586** visites de la page « [Retour sur la JER](#) »

**189** visites du [dossier de connaissances](#)

Les retransmissions de chacun des séquences pédagogiques ont été vues :

**70** fois pour la n°1 **65** fois pour la n°2 **40** fois pour la n°3

**14** fois pour la n°4 **12** fois pour la n°5





# Convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse



La convention liant la Direction Interrégionale (DIR) Sud de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et l'Ireps Occitanie qui a pour objectif la mise en œuvre d'actions d'accompagnement, au niveau inter-régional, en déclinaison de la démarche nationale PJJ Promotrice de santé s'est poursuivie en 2022.

Une deuxième convention a été signée en 2021 entre les 2 structures et permet de mener des actions selon 4 axes grâce à des fonds Mildeca :

- Axe 1 : **renforcer les compétences psychosociales des jeunes**
- Axe 2 : élaborer des projets d'actions concertées pour la **prévention du suicide destinées aux jeunes des centres pénitentiaires**, prévention évaluée comme étant prioritaire par le ministère de la justice
- Axe 3 : renforcer les actions **Mois sans tabac** au sein des établissements et de la PJJ
- Axe 4 : développer des actions de **service sanitaire** des étudiants en santé auprès des jeunes de la PJJ

En 2022, un premier site a pu initier la mise en place d'actions en prévention du suicide ; action qui a permis aux différentes administrations de co-construire les projets avec l'accompagnement de l'Ireps. Les actions se poursuivront en 2023, d'autres sites bénéficieront d'un même accompagnement pour la mise en projet d'actions du même ordre [cf page 41].

Les 3 autres axes ont également pu être développés ; quelques actions se poursuivront sur l'année 2023.

Parallèlement, l'ARS Occitanie et la DIR PJJ SUD ont mis en place une **démarche participative pour la rédaction de la nouvelle convention 2022-2026**.

Dans ce cadre, et en lien avec la Conseillère Technique en Promotion de la santé (CTPS) de la DIR, arrivée en septembre 2022, l'Ireps Occitanie a notamment élaboré un **kit d'aide à la réflexion** permettant d'accompagner les DD ARS et les DT PJJ, avec les partenaires dans la rédaction des futurs axes de la convention.

## Conseil Régional : Modules santé, bilan de la convention 2021-2022



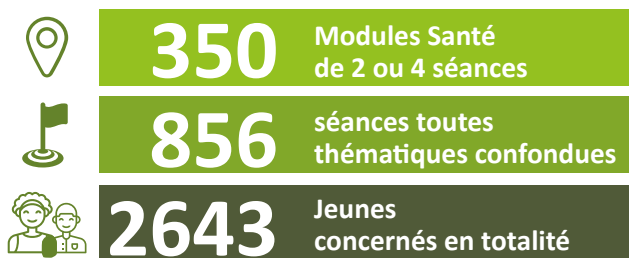
Depuis 2018, l'Ireps Occitanie et les Codes 30 et 34 dispensent le **programme « Modules santé » auprès des jeunes inscrits dans le programme Contrat Engagement Jeunes (CEJ) (remplaçant Garantie Jeunes), hébergé par les différentes Missions Locales et Ecoles de la Deuxième Chance (E2C) des territoires de la région Occitanie.**

L'Ireps Occitanie a répondu à l'appel à projet (AAP) **Génération santé** en 2021 afin de mettre en œuvre le programme pour l'année 2021-2022. Les chargés de projet ont assuré ces ateliers de développement des compétences psychosociales dans l'objectif de participer à **l'amélioration de la santé globale des jeunes en insertion professionnelle** en :

- Abordant lors des séances les 5 thématiques interreliées identifiées dans l'AAP Génération Santé (Pratiques addictives, Nutrition, Vie relationnelle Affective et Sexuelle, Perturbateurs Endocriniens)
- Transformant les modalités d'intervention pour impliquer les structures bénéficiaires et le public dans la mise en œuvre des interventions.
- Proposant des temps de présentation de ces nouveaux Modules santé auprès des référents dans les structures cibles.



- Organisant un temps d'échange régional autour des expériences Modules Santé entre les bénéficiaires (missions locales et E2C) et l'Ireps Occitanie.
- Réalisant un document de présentation des nouveaux contenus pour accompagner les professionnels à l'orientation des participants sur les ateliers dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune.

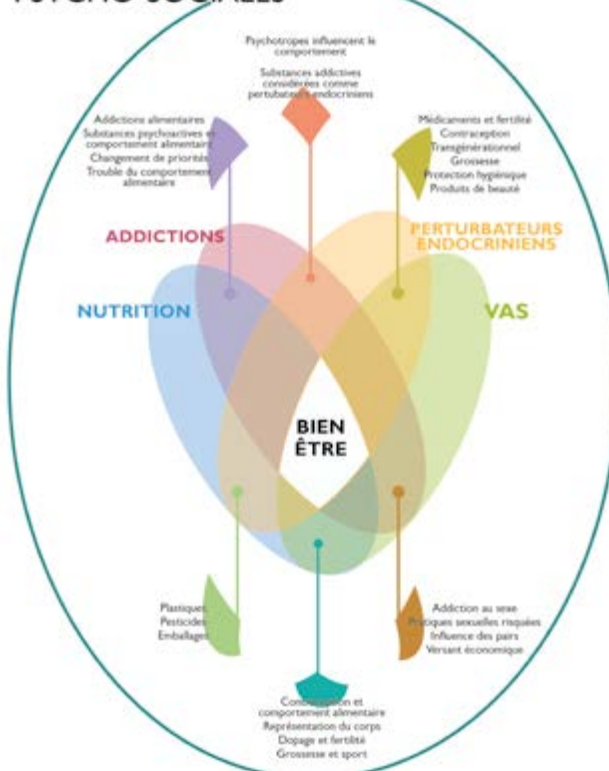


96,13%  
de satisfaction générale

### Points forts :

- Implication des structures missions locales et E2C accentuée dans le projet grâce au temps d'échange régional
- Adaptation des déroulés des séances au nouveau format multithématique
- Montée en compétences des chargés de projet Ireps dans les nouvelles thématiques grâce à des formations et des partages d'expériences
- Adaptation aux besoins des publics favorisant l'adhésion des participants
- Elaboration de nouveaux outils pédagogiques et de nouvelles techniques d'animations
- Augmentation des partages d'expériences entre acteurs du programme

### COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES



Une nouvelle **plaquette de communication** a été conçue en 2022. Celle-ci vise à présenter le programme et ses thématiques afin de rendre plus lisible le contenu de ces ateliers auprès des conseillers et des jeunes.

**ireps**  
PRODIGES  
OCCITANIE

### Qu'est ce que la SANTÉ ?

C'est un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. (L'Organisation Mondiale de la Santé).

C'est aussi une ressource de la vie quotidienne, et non un but dans la vie : qui se base sur les capacités sociales, individuelles et physiques. (Charte d'Ottawa).

Notre santé est importante dans notre qualité de vie et notre développement individuel, économique et social.

La santé nous sert donc à répondre aux exigences et sollicitations de notre quotidien.

Notre environnement, notre comportement et nos aptitudes individuelles influencent notre état de santé.

### MODULS SANTÉ

Ateliers de développement des compétences psychosociales

Comment renforcer et affiner notre capacité d'adaptation dans notre vie quotidienne ? Discussions en...

### Que sont les COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES (CPS) ?

C'est la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. (OMS)

« Elles sont des outils d'adaptation, cognitives, émotionnelles et comportementales permettant à un individu de faire face aux situations de la vie. » (Jacques Fortin, 2015)

Elles favorisent une meilleure maîtrise de notre santé, et nous permettent de faire les bons choix de santé.

### LES Compétences psychosociales se divisent en 3 grandes familles :

LES RELATIONS :

- Communication
- Coopération
- Argumentation

LA REFLEXION :

- Prise de décision
- Pensée critique
- Pensée créative

LES EMOTIONS :

- Régulation émotionnelle
- Empathie
- Gestion du stress

### NOUS CONTACTER

Pour plus d'informations concernant les modules santé, vous pouvez contacter :

**M. Guillaume BREMOND,**  
Coordinateur des Modules Santé

g.bremond@ireps-occitanie.fr  
07 69 94 26 77

Retrouvez aussi vos interlocuteurs, chargés de projet, par départements, grâce au QR Code ci-dessous :

Et pour ne rien rater de notre actualité, suivez-nous en ligne :

www.ireps-occitanie.fr  
@irepsOccitanie  
www.linkedin.com/company/irepsoccitanie

Programme financé par le Conseil Régional



# Le Mois Sans Tabac – Santé publique France



Depuis 2016, l'Ireps, aux côtés d'Epidaure, ambassadeur de Santé publique France pour l'évènement du Mois sans tabac ([MoiST](#)) et en partenariat avec l'ARS, déploie les actions dédiées, appuie les acteurs dans leurs projets, prépare et **coorganise la mise en place des villages MoiST** [cf [page 43](#)].

## Le programme Fortiche – DREETS

En fin d'année 2022, l'Ireps a été sollicitée par le commissaire à la lutte contre la pauvreté afin de :

- **promouvoir les compétences psychosociales auprès des employeurs et instituts de formation des professionnels de la petite enfance**
- **renforcer ces CPS auprès des mêmes professionnels**
- **valoriser ces professions auprès du grand public et des parents**

Les actions se mèneront en 2023 ; le prochain rapport d'activité en présentera toutes les étapes.



## Les actions conduites avec les Conseils Départementaux

### Le Conseil départemental de l'Aude

L'Ireps et le Conseil départemental de l'Aude (CD 11) ont poursuivi leur collaboration autour de 2 axes :



- les **activités du centre de documentation de Carcassonne** pour les acteurs audois. La documentaliste présente au quotidien réalise ses missions de veille, de diffusion d'informations, d'accompagnement documentaire, de production de veilles ou de bibliographies [cf [page 30](#)].
- des **actions de formations auprès des professionnels du Conseil départemental**. La thématique des **CPS** a été choisie par les professionnels du conseil départemental à la suite d'un questionnaire qui leur a été diffusé largement en 2021 et après analyse des besoins conduit par les référents PMI. Cette formation s'est déroulée sur 4 jours afin, *in fine*, de « **Comprendre et appliquer une démarche qui permet la mise en œuvre d'actions visant à développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes.** »

Elle s'est organisée avec deux journées consécutives de théorie autour des CPS, et deux autres journées organisées ultérieurement de mise en œuvre de ces compétences et de mise en place de projets dans les structures ayant participé à la formation.

En 2023, il s'agira de développer le lien entre le centre de documentation et les professionnels du CD 11 avec notamment la mise en œuvre de newsletters spécifiques.

## FORMATION : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES ET LES METTRE EN ŒUVRE



Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement (OMS).  
Chez les enfants, ces compétences psychosociales (CPS) vont pouvoir favoriser le développement global (cognitif, émotionnel, relationnel). Les CPS vont ainsi jouer un rôle essentiel dans l'adaptation sociale et la réussite éducative et vont permettre d'augmenter le bien-être et contribuer à diminuer les comportements défavorables à la santé.



### Objectifs

Comprendre et appliquer une démarche qui permet la mise en œuvre d'actions visant à développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes.

- S'approprier le concept des compétences psychosociales (CPS)
- Comprendre le lien entre CPS et prévention de la santé, prévention des violences
- Savoir mobiliser des outils et techniques pour mettre en place des actions de développement des CPS auprès des enfants et des jeunes
- Construire des séquences et mettre en œuvre des séances
- Approfondir ses compétences professionnelles à l'animation de séances de développement de CPS
- Approfondir sa connaissance d'outils de gestion de conflits et de prévention des violences et du harcèlement

### Programme général

- Découvrir, comprendre, expérimenter
- Présentation approfondie du concept des CPS
- CPS, santé et prévention
- La posture
- Découverte des outils et des programmes
- Mise en situation Mettre en œuvre, approfondir
- Entraînement à l'animation de séances de développement de CPS et supervision
- Exploration de programmes spécifiques de prévention des violences et du harcèlement et de gestion des conflits



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Action de formation

### Public

Agents du Conseil Départemental de l'Aude

### Dates et lieu

#### 4 journées :

- Jeudi 13 octobre 2022
  - Vendredi 14 octobre 2022
  - Lundi 16 janvier 2023
  - Mardi 04 avril 2023
- de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

À Carcassonne (lieu précis à venir)

### Méthodologie

Pédagogie active, alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques, outils interactifs, quiz, vidéo, témoignages

## Le Conseil départemental de la Haute Garonne



La convention liant le Conseil départemental de la Haute-Garonne (CD 31) et l'Ireps permet de développer, **renforcer la diffusion documentaire au niveau du département mais aussi de former les professionnels en charge des personnes âgées.**

En 2022, a été dispensée une formation sur 3 jours (effectivement réalisée en janvier 2023) autour des « relations entre la personne âgée, sa famille et les soignants » ; l'Ireps a fait appel à Sophie Stablo, psychologue pour conduire ces interventions.

La satisfaction a été générale concernant l'apprentissage des modes de communication auprès des familles.

De la même manière qu'avec le CD 11, la formation a été construite spécifiquement à la suite d'un questionnaire auprès des professionnels et des échanges avec les responsables du service référent du CD 31.

## Les prestations hors convention

L'Ireps Occitanie peut être **sollicitée en tant qu'organisme indépendant pour conduire des actions auprès de différents publics pour des interventions concernant les compétences psychosociales, la santé environnementale, la méthodologie d'un projet de santé de prévention, la conduite d'analyses de pratiques professionnelles...**

Les professionnels de l'Ireps, au regard de leurs compétences et expériences professionnelles sont amenés à répondre à ces demandes qui se sont développées en 2022.

### 3. LE SERVICE DE FORMATION

Le service formation a poursuivi ses activités durant l'année 2022. De **nouvelles formations** ont été proposées au [catalogue](#) (Entretien motivationnel, Littératie en santé...).

En 2022, l'Ireps a réalisé **28 formations dont 6 cofinancées par le Drapps** pour un total de 67 jours (3 en inter-structure et 25 en intra).

Les intitulés des formations :

- L'éducation thérapeutique du patient,
- L'usage des écrans et des réseaux sociaux pour les enfants et les ados,
- Précarité et souffrances psychosociales,
- Les CPS des enfants et des jeunes,
- L'activité physique dans sa pratique,
- La méthodologie de projet,
- Techniques et outils en EPS,
- Nutrition des publics accueillis et de leur famille,
- La notion d'accompagnement,
- L'usage d'internet pour des publics en situation de handicap,
- La promotion de la santé auprès de collégiens,
- La démarche de projet.

**RÉUSSIR MON PROJET EN ÉDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTÉ (EPS/PS)**  
Notions essentielles et méthodologie

Favoriser la santé globale et le bien-être des patients, des usagers, des salariés, du grand public, des personnes que l'on accompagne au quotidien, en prenant en compte leur histoire, leur environnement, leur milieu de vie et en les rendant acteurs de leurs choix... Telle est la démarche de promotion et d'éducation pour la santé portée par le réseau des Ireps, et partagée par bon nombre de professionnels des secteurs social, éducatif, sanitaire, du secteur privé...

Pour faciliter l'appropriation de ces notions qui fondent cette approche transversale, et favoriser la mise en place d'actions en éducation pour la santé et promotion de la santé (EPS/PS), Ireps vous propose une formation de trois jours intégrant les notions essentielles de la démarche en EPS/PS et l'approche méthodologique. Nos formateurs disposent d'une expertise partagée au sein du réseau national et régional et d'une connaissance des actions de terrain.

Cette formation de base peut être enrichie par différents modules :

- Répondre à un appel à projet
- Techniques et outils d'animation en EPS / PS

**OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :**

- Acquérir les connaissances et la culture nécessaires à la compréhension de la promotion de la santé, ses enjeux et ses moyens d'intervention
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet en éducation pour la santé et promotion de la santé

**LIEU ET DATES :**  
Rendez-vous sur la page web de la formation concernée.

**INSCRIPTION :**  
Pour vous inscrire à cette formation, remplissez le formulaire accessible grâce au bouton ci-dessous.

**S'inscrire**

n°CF : 73310004531 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) Mise à jour : 06/01/2023

**FORMATION :**  
Conception et animation d'un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

La démarche en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) repose sur les savoirs et les pratiques de chaque patient (son vécu, son expérience, ses ressentis avec la maladie et son entourage) et s'intègre pleinement à la démarche de soins et se trouve à la charnière de l'éducation pour la santé et des pratiques soignantes (Bury et Foucaud, 2009 ; Foucaud et Balcou-Debusche, 2008). Au cœur de la pratique de l'ETP se trouve la relation soignant/patient qui devient partenariale et collaborative en impliquant une équipe pluridisciplinaire et un travail de coordination.

Eduquer un patient ne peut se limiter à conseiller, enseigner ou à promouvoir des activités ou des projets. L'ETP ne se réduit pas non plus à l'observation d'un traitement, elle conduit à permettre à la personne de reconstruire un parcours de vie, une identité.

Cette formation s'appuie sur le référentiel de compétences établi par l'INPES en juin 2013 et s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire actuel (arrêté du 2 août 2020).

**Objectifs et compétences visées**

**Pouvoir mettre en place et animer des programmes d'éducation thérapeutique du patient**

- Mettre en œuvre une démarche d'ETP en équipe
- Construire une relation collaborative avec le patient
- Concevoir et animer des séances individuelles et collectives permettant aux patients le développement de leurs compétences d'auto-soin et d'adaptation psychosociale
- Appliquer une démarche évaluative (objectifs éducatifs en fin de programme, auto-évaluation annuelle et quadriennale d'un programme d'éducation thérapeutique du patient)

**Méthodologie pédagogique**

- Formation en présentiel
- Alternance d'apports théoriques, échanges et travaux de groupe.
- Démarche pédagogique active favorisant la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, témoignages et interventions d'experts (professionnels, patients...)

**Intervenant**

Chargé.e.s de projets et formatrice.s de l'Ireps Occitanie, experts thématiques et patients partenaires

**Publics**

Tous professionnels, bénévoles, personnes vivant avec une ou des pathologie(s) chronique(s) souhaitant intervenir, mettre en place ou participer à un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (professionnels de santé, professionnels du secteur social et médico-social, artistique, sportives, activité physique, ...).

**Durée**

Formation de 42 heures\*  
6 journées (6 x 7 heures)

**Prix**

1290 € / stagiaire (Les repas et les déplacements sont à la charge du participant). Demander-nous conseil sur les possibilités de financement (DPC, Pôle emploi, IFPE, OSEO...)

**Pre-requis**

Aucun pré-requis

Mise à jour : 19/01/2023

\*Conformément au cadre légal défini par l'arrêté du 2 août 2020  
© Photo de Nick Fealings sur Unsplash

Le chiffre d'affaires est de 77 300 € soit en baisse par rapport à 2021 (95 856 €)

Le nombre de formations vendues est quasiment le même soit 21 formations en 2021 et 22 formations en 2022. La différence réside dans le nombre moyen de jours par formation soit 3.76 jours en 2021 contre 2.97 jours en 2022.

En effet, un nombre moins important de formations longues (formation ETP en particulier) a été vendu : 4 en 2022 contre 7 en 2021.

**4,41 / 5**  
de satisfaction globale

Structure	Intitulé de formation	Durée (en jour)	Note obtenue sur 5
Collectif SIAO 48	Ateliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles	1	NC
Clinique Korian Piétat Barbazan-Debat	Mettre en place une démarche d'Education Thérapeutique du Patient	2	4,5
ARIEDA Montpellier	Sensibilisation : Accompagner les enfants et adolescents à l'usage des écrans et des réseaux sociaux	1	3,9
Ligue de l'Enseignement FOL 48	Ateliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles à destination des professionnels du dispositif Hors les murs	1	NC
Réseau IAE 48	Ateliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles	3	NC
CHUS Croix-Rouge Toulouse	Précarité et souffrances psychosociales : Accompagner et orienter les personnes en situation de précarité	2	4,12
INTER	Conception et animation d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient	6	4,87
Centre de ressources Autisme Midi-Pyrénées Toulouse	Mettre en place une démarche d'Education Thérapeutique du Patient	6	4
Collège Pierre Delay à Marseillan	Développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes	1	4,90
INTRA Drapps	Agir en Promotion de la santé : Promouvoir l'activité physique pour tous dans sa pratique	4	3,87
Collège des Violettes à Aucamville	Soutenir le développement des compétences psychosociales des élèves de 6ème	1	4,62
IDAE 66 à Perpignan	Soutenir le développement des compétences psychosociales des jeunes pour favoriser leur inclusion	1	4,50
DAFPEN Montpellier	Développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes	1	4,90
ITEP La Tour du Crieu	La méthodologie de projet en Promotion de la Santé	2	4
CARSAT Midi-Pyrénées, CPAM 82	Comment aborder les questions de prévention santé avec les assurés	1	3
DAFPEN Toulouse	Formation de formateurs	2	4,50
Direction de la prévention, de la protection de l'enfant et des familles (ASE)	Renforcer et développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes	3	4,70
DAFPEN Toulouse	Développer les compétences psychosociales	2	4,50
MSP Les Castells Baho	Techniques et outils en Education pour la Santé	1	5
ANRAS IME Mathalin Auch	Développer l'accompagnement des publics accueillis et de leur famille en matière de nutrition	3	5
Diabète Occitanie Toulouse	Développer la notion d'accompagnement	0,5	4,77
Direction de la prévention, de la protection de l'enfant et des familles (PMI)	Renforcer les habiletés et les compétences psychosociales des parents d'enfants de moins de 3 ans	3	4,50
Collectif SIAO 48	Ateliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles	0,5	NC

Structure	Intitulé de formation	Durée (en jour)	Note obtenue sur 5
ASEI 81 : FAS André Billoux et Foyer la Soleillade	Accompagner l'usage d'internet pour des publics en situation de handicap. Naviguer en sécurité	2	3,50
INTER	Conception et animation d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient	6	4,42
INTER	Conception et animation d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient	6	4,71
CPTS du Lauragais	Mettre en œuvre un projet en Promotion de la Santé auprès de collégiens	3	4,83
CRCDC Occitanie	Développer la démarche de projet en éducation pour la santé	2	4,25

NC : non comptabilisé



### Perspectives :

- Un plan de **communication** va être diffusé au premier semestre 2023 portant sur une offre de formation pour les professionnels des MSP et des CPTS et sera notamment relayé par l'ensemble des référents territoriaux dans les départements ;
- Une plateforme d'**enseignement à distance** va être mise en place pour proposer une offre de formation multimodale (à distance et en présentiel).
- Le service formation se prépare à passer l'**audit de surveillance Qualiopi** pour assurer la continuité de la démarche qualité déjà en place.
- Différents sujets autour de la formation continuent à être alimentés dans le cadre de groupes de travail de la Fnes au niveau national (démarche qualité, Éducation Thérapeutique du Patient, formation à distance...).
- En Occitanie, le service formation poursuit sa démarche de **développement de réseau partenarial** (FECOP, FACS Occitanie, Savoirs Patients...)



## 4. LES CENTRES DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

À l'Ireps Occitanie, la documentation a pour mission principale d'appuyer les actions des professionnels du territoire en leur donnant accès à des ressources documentaires et pédagogiques, matérielles et numériques, spécialisées dans le champ de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé.

Les documentalistes se tiennent à la disposition des acteurs pour :

- les **accueillir dans leurs centres de ressources**, leur présenter et leur prêter des ouvrages et des outils pédagogiques ;
- **répondre à leurs demandes** et les accompagner dans leur recherche d'information en les orientant vers les bons outils et des sources fiables ;
- **mettre à leur disposition des produits documentaires ciblés** afin qu'ils puissent s'informer/ rester informés (bulletin de veille, bibliographies thématiques...).

### 4.1. L'activité des centres de ressources documentaires

L'année 2022 s'est poursuivie autour de la même dynamique que les années précédentes, avec toutefois la continuation du suivi de la thématique Covid-19, en lien avec les thèmes et les risques associés (santé mentale, compétences psychosociales, violences...). Elle a été également marquée par la consolidation de **l'articulation entre les documentalistes et les Conseillers Méthodologiques Documentaires (CMD) allant au contact des acteurs des territoires éloignés des centres de ressources**. Le bilan des missions de ces CMD a montré tous les avantages de cette collaboration dans l'intérêt des acteurs des territoires qui ont été couverts.

#### Le Centre de Ressources Documentaires Régional à Toulouse

L'activité du Centre de Ressources Documentaires Régional (CRDR) s'inscrit dans le cadre de la mission transversale d'appui documentaire aux professionnels et au public inscrite dans le Cpom ARS. Basé à Toulouse et géré par une documentaliste, le CRDR est le lieu d'accueil physique des usagers pour le prêt de documents et d'outils pédagogiques au niveau régional.

#### Fonds documentaire : données et chiffres-clés

En 2022, le fonds documentaire du CRDR de Toulouse s'est enrichi de **14 nouveaux outils pédagogiques** sur des thématiques variées. De plus, avec l'arrivée du CMD rattaché au CRDR, il a été décidé de doubler le nombre de certains outils pédagogiques « phares » du fonds documentaire afin d'assurer la disponibilité des ressources pour les usagers. Ainsi, 15 outils déjà présents dans le fonds et très empruntés ont été doublés.

Le [fonds documentaire](#) du CRDR de Toulouse se compose de :

- **1522 ouvrages**, rapports, actes de colloque et usuels (papier et numérique)
- Des **abonnements à différentes lettres et revues professionnelles** au format papier ou numérique, dont 2587 articles indexés dans la base de données Bib-Bop
- **548 outils pédagogiques** (jeux, mallettes pédagogiques, photo-expressions, matériel de démonstration...)

#### Accueil et accompagnement des professionnels : données et chiffres-clés

**110 demandes documentaires** ont été traitées (98 externes, 12 internes) dont 5 relatives au Service sanitaire (ARS).

Top 3 des thématiques les plus demandées en 2022 (par ordre décroissant) : **Compétences psychosociales (CPS) ; Vie affective et sexuelle ; Alimentation et Activité physique**.

Typologie des réponses :

- **73 prêts** (114 outils et 5 ouvrages prêtés),
- **39 accompagnements** documentaires,
- **43 présentations d'outils** pédagogiques/ouvrages,
- **18 sélections de ressources numériques** (réalisées à la demande).



## Le centre de ressources documentaire départemental à Carcassonne

L'année 2022 a été marquée par un turn-over sur le poste de documentaliste ; le recensement des données de l'activité ne reflète pas la totalité des demandes traitées.

### Fonds documentaire

Le fonds documentaire du centre de ressources documentaires de l'antenne de l'Aude se compose de :

- **1762 ouvrages**, rapports, actes de colloque et usuels (papier et numérique)
- **757 outils pédagogiques** (jeux, mallettes pédagogiques, photo-expressions, matériel de démonstration...) – dont 61 nouveaux en 2022.

### Accueil et accompagnement des professionnels : chiffres-clés

**40 demandes documentaires** ont été traitées, avec une majorité de demandes issues d'étudiants ou élèves mais également une hausse progressive de professionnels de santé hors milieu scolaire, notamment des sage-femmes et infirmières par exemple.

Les thèmes dominants des recherches documentaires cette année sont les **addictions, les compétences psychosociales et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle**. On peut noter une émergence cette année des demandes en lien avec **l'éducation à l'usage des écrans**.

Typologie des réponses :

- **18 réalisations de produits documentaires** (bibliographies, dossiers de documents),
- **10 aides à la recherche** documentaire,
- **8 présentations d'outils** pédagogiques
- **4 présentations de bases de données** ou de sites proposant des ressources documentaires.

### Activité de diffusion

L'antenne de l'Aude a pu satisfaire **45 demandes de recherches de diffusion** et a accompagné la diffusion de **3375 documents ou outils**, soit une variété de brochures, affiches et flyers. La majorité du public accueilli est représentée par des professionnels de santé hors milieu scolaire. Les principales demandes concernaient les thématiques vie affective et sexuelle (900), addictions (780) et nutrition (750).

### Perspectives

Suite aux pistes d'amélioration identifiées, la mise en place d'un réseautage actif et ciblé auprès des collectivités territoriales, des organismes médico-sociaux et des établissements de santé sera intégrée dans les perspectives 2023.

## 4.2. Les productions documentaires

### Veille Documentaire Régionale en Education pour la santé/Promotion de la santé (EPS/PS)

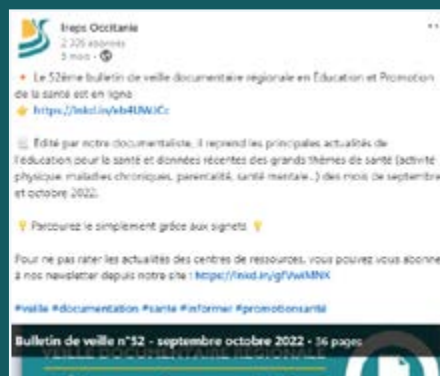
La documentaliste régionale réalise une **surveillance des parutions de documents/sites/outils accessibles en ligne tout au long de l'année**. Cette veille donne lieu à l'édition bimestrielle de [bulletins de veille](#) consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Ireps Occitanie ainsi que sur le portail DOccitanie Santé. Leur sommaire cliquable permet au lecteur de naviguer aisément dans le document afin de repérer rapidement les nouvelles ressources sur les thématiques spécifiques qui l'intéressent.

#### COMMUNICATION

→ En 2022, les publications valorisant les bulletins de veille sur les réseaux sociaux sont celles qui performant le mieux. Elles comptent en moyenne :

**1075**  
personnes  
touchées

**28%**  
d'engagement  
sur la publication



## Bibliographies, dossiers et sélections de ressources

En 2022, un dossier bibliographique, deux bibliographies sélectives et une bibliographie commentée ont vu le jour.

Le dossier, volumineux et voué à être mis à jour régulièrement, était consacré aux **concepts, à la méthodologie et aux pratiques en Education pour la santé/Promotion de la santé**. Les deux bibliographies sélectives traitaient respectivement des inégalités sociales de santé en lien avec l'habitat, et de la prévention du suicide chez les jeunes de 12 à 25 ans. Enfin, la bibliographie commentée était quant à elle consacrée aux dynamiques territoriales de santé et à l'exercice coordonné.



### 4.3. Valorisation de ressources dématérialisées

#### Base de données Bib-Bop



Les documentalistes de l'Ireps Occitanie contribuent à la base de données nationale Bib-Bop (Bib = base bibliographique ; Bop = base des outils pédagogiques) dans laquelle elles référencent leurs fonds ainsi que des ressources dématérialisées.

Lorsqu'un document ou un outil pédagogique existe en ligne, un accès vers celui-ci est proposé, ce qui fait de Bib-Bop un outil de recherche d'information en éducation pour la santé/promotion de la santé incontournable.

#### Les chiffres-clés :

- **36498 notices dans BIB** (dont 1457 ajoutées en 2022) ; **5845 notices dans BOP** (dont 361 ajoutées en 2022).
- **61 449 internautes ont visité la base Bib-Bop** qui a comptabilisé 83 427 visites en tout.

#### Portail DOccitanie Santé

En 2020 a été mis en ligne le portail régional [DOccitanie Santé](#), développé et géré conjointement par les documentalistes du CREA-ORS Occitanie et de l'Ireps Occitanie, avec le soutien de l'ARS Occitanie. L'objectif de ce portail est d'accompagner les recherches documentaires des acteurs sur internet en leur proposant **un accès unique et simplifié à de l'information fiable et de qualité sélectionnée par des documentalistes spécialisées dans les domaines de la santé publique, des vulnérabilités, de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé**. Le portail rassemble notamment toutes les productions documentaires du réseau : bulletins de veilles, bibliographies, dossiers documentaires, revues de la littérature...



Les documentalistes de l'Ireps Occitanie ont réalisé deux plateformes de ressources actuellement intégrées au portail DOccitanie Santé. Elles les alimentent et les mettent à jour régulièrement :

#### Sitothèque

Cette plateforme a pour objectif de **donner accès à des sources d'information en ligne** (organismes, sites internet et bases de données) vérifiées, organisées par thème. Elle a été conçue afin de faciliter et guider la recherche/veille des professionnels en les orientant vers des sources fiables, accessibles et riches en contenu informationnel.

#### Outilthèque numérique

Cette outilthèque numérique rassemble des **ressources pédagogiques diverses consultables et/ou téléchargeables en ligne**. Celles-ci sont organisées par thématique puis par public. Elle a été conçue afin d'améliorer et faciliter l'accès des professionnels de l'ensemble du territoire occitan à des ressources pédagogiques pour mener leurs actions.

## 4.4. Perspectives 2023

En 2023, les objectifs seront de :

- Refondre le bulletin de veille, qui passera à un format trimestriel et ciblera davantage des ressources documentaires (documents, outils, replay de webinaires, podcasts, sites internet...) riches en information (plutôt que de l'actualité « périssable »).
- Réaliser davantage de bibliographies commentées, plus ciblées sur une thématique/ problématique en particulier.
- Réfléchir et œuvrer à la mise à jour et l'évolution de DOccitanie Santé, en intégrant notamment le centre de ressources INTIMAGIR.

## 5. VALORISATION DES ACTIONS ET DES MISSIONS PAR LA COMMUNICATION

### 5.1. L'activité de communication

L'année 2022, au lendemain des différentes périodes de confinement, a été l'occasion pour le service communication de se rendre de nouveau physiquement à des événements. Les chargés de communication ont participé à des rencontres telles que des journées portes-ouvertes, des présentations de structures ou encore des déclinaisons départementales de campagnes régionales telles que le Mois sans Tabac ou les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Ces déplacements ont permis de valoriser **ces événements via une captation multimédia**, tout en exerçant leur rôle de relation publique à travers des rencontres avec les acteurs locaux et un développement du réseau partenarial.

L'événement emblématique de ce déconfinement du service communication fut le retour de l'organisation en présentiel de la Journée d'Echanges Régionale (JER) du Drapps. En effet les deux précédentes éditions de JER avaient été dispensées au format webinaire, ce qui avait entraîné un renforcement technique du service communication. Lors de l'édition 2022, le service communication fut associé à l'organisation logistique de la rencontre mais aussi à la réalisation des supports digitaux et physiques accompagnant l'événement.

Un autre élément marquant a impacté le service communication au cours de cette année : **l'évolution des missions régionales**. Effectivement en 2022 la mission régionale SEV ([Semaine Européenne de la Vaccination](#)) a changé d'intitulé, devenant Vaccination.

De plus, cette dernière ainsi que la mission régionale CLS/CLSM ont proposé l'organisation nouvelle de **webinaires régionaux**. Enfin, un nouvel événement régional a fait son apparition durant cette même année : la semaine nationale de la santé sexuelle en Occitanie, évolution des semaines de dépistage des infections sexuellement transmissibles.



PHOTOS DES ÉVÉNEMENTS MOIS SANS TABAC, SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE ET RENCONTRES SANTÉ ENVIRONNEMENT.

### 5.2. Réseaux sociaux et communication numérique de l'Ireps :

L'Ireps Occitanie communique via différents sites Internet et sur ses réseaux sociaux.

#### Le site de l'Ireps Occitanie :

- Diffusion des nouveautés documentaires (veille, bibliographies...)
- Une fenêtre vers l'organisation de l'association : organigramme, activités, formations, documentation
- Relai des actualités régionales et de celles des partenaires



Depuis 2022, le site de l'Ireps Occitanie **relaye une sélection d'appels à projet** départementaux, régionaux et nationaux sur des thèmes liés à l'éducation pour la santé et la promotion de la santé.

### Le site du Drapps Occitanie :

- Promotion des productions du Drapps : Matinales de la Recherche, Journées d'Echanges Régionales, bibliographies, formations...
- Relai des événements et des appels à projet liés à la recherche en Occitanie
- Le service communication produit également des newsletters bimestrielles sur les actualités de l'Ireps Occitanie et du Drapps Occitanie.

### Les réseaux sociaux :

Pour rester au plus près de son public, l'Ireps Occitanie informe directement sur ses pages de réseaux sociaux : [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#). Ces pages permettent de communiquer sur son actualité tout en relayant celle des partenaires au niveau national, régional et départemental. Elles s'adressent plus spécifiquement aux acteurs des champs de la santé, du social, du médico-social et de la promotion de la santé de la région Occitanie.

### Chiffres clés :

- Un total de **278 publications**, tout réseau confondu
- Une croissance de **+57% DU NOMBRE D'ABONNÉS SUR FACEBOOK et +72% SUR LINKEDIN**
- Succès remarquable pour :
  - **Le 47<sup>ème</sup> bulletin de veille** (08/02/2022) : 57% d'engagement sur LinkedIn pour près de 2007 personnes touchées.
  - Le Village Mois sans tabac en Lozère (18/10/2022) : 2124 personnes touchés sur Facebook (185 en moyenne),
  - La page **Appels à projet qui a touché 1802 personnes** et suscité 152 clics le 26/07/2022,
  - **Les offres d'emploi génèrent de l'engagement sur LinkedIn** (autour de 16%), surtout des partages.

### Les Rendez-vous prévention santé

En 2020, à l'initiative des délégations départementales ARS de l'Aveyron et du Tarn et en lien avec les antennes départementales de l'Ireps Occitanie, un outil en ligne a été élaboré. Cet outil, destiné aux professionnels de santé souhaitant porter des actions de prévention à destination des patients, est un calendrier en ligne répertoriant les principaux **temps forts de prévention** pour chaque mois de l'année. Pour chacun de ces temps les utilisateurs peuvent accéder aux sites ressources de la thématique et à une sélection d'outils imprimés et digitaux prêts à être utilisés.

Ce calendrier en ligne était présent au sein du précédent site Internet, et après les travaux de refonte au cours de l'année 2021, il a été décidé de reconstruire cet outil sur la nouvelle plateforme tout en le faisant évoluer. Ces travaux de migration d'outil ont été menés par un groupe de travail composé des référentes territoriales de l'Aveyron et du Tarn (repérage des temps forts et des outils), d'une documentaliste (veille, mise à jour et évaluation des outils) et d'un chargé de communication (webdesign).

### Chiffres clés :

- 46 thématiques présentes
- 63 événements présents dans le calendrier
- 195 outils physiques et 149 outils digitaux référencés

# L'ACTIVITÉ PAR THÉMATIQUES

Le choix a été fait au sein du comité de rédaction de ce rapport d'activité de présenter quelques actions menées par l'équipe de l'Ireps Occitanie en prenant le prisme des thématiques investiguées dans les différents programmes de travail.

L'objectif n'est pas ici d'être exhaustif mais de donner à voir la diversité des actions.

***Dispositifs territoriaux***

***Santé-Environnement***

***Vaccination***

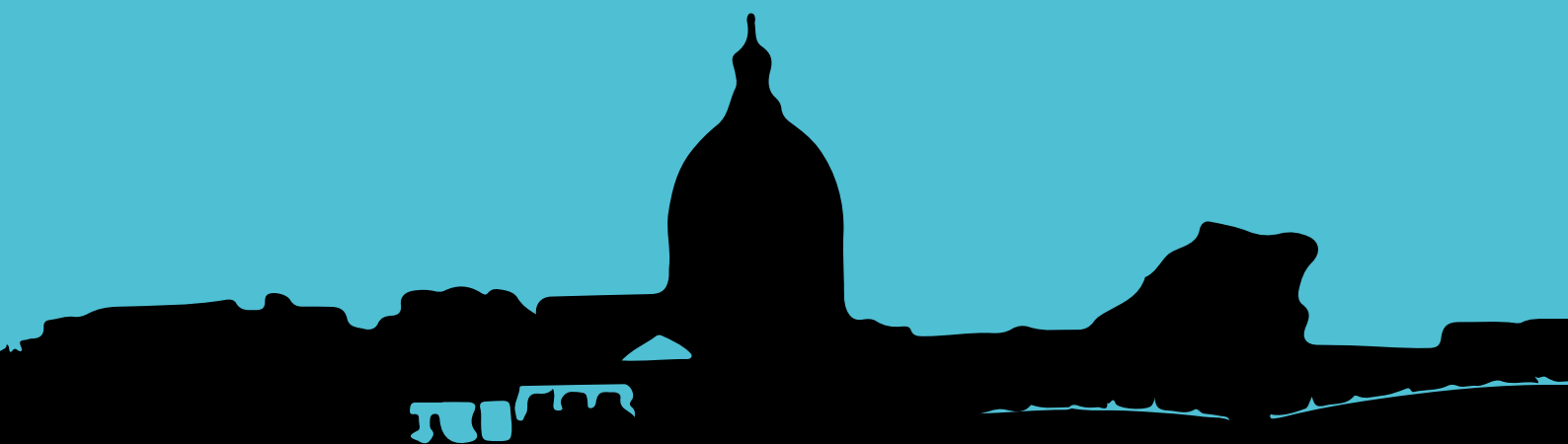
***Santé des jeunes***

***Inégalités sociales de santé & Précarité***

***Addictions***

***Santé sexuelle***

***Santé mentale***





## CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ (CLS), CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE (CLSM)

Margaux Fête, référente régionale CLS/CLSM

Le CLS est un outil privilégié pour permettre la déclinaison au niveau local du Projet Régional de Santé (PRS) afin d'apporter une réponse adaptée au plus près des besoins de la population. Il a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en proposant des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local. Les [Conseils Locaux de Santé Mentale](#) constituent l'axe santé mentale des CLS. En 2022, dans la région Occitanie, **28 CLS sont signés et 9 CLS sont en projet**. La stratégie régionale de l'ARS Occitanie sur les CLS/CLSM a été validée en 2022 avec notamment la volonté de renforcer les axes santé mentale et santé environnementale des CLS en valorisant ce qui se fait déjà sur le territoire et en encourageant la création de CLSM dans chaque CLS.

Au sein de l'ARS Occitanie, c'est la Direction des Territoires et des Relations Institutionnelles (DDTRI) qui en assure le pilotage pour l'ensemble de la région, en appui des Délégations Départementales (DD) qui sont en première ligne pour la mise en place de l'animation territoriale. A ce titre, une chargée de mission est désignée au sein de la DDTRI pour suivre et accompagner la mise en œuvre des CLS et CLSM en Occitanie. **Au sein de l'Ireps Occitanie, une chargée de projet, ainsi que le service documentation et communication contribuent à cette mission spécifique.**

Dans le cadre de cette mission spécifique CLS/CLSM, l'Ireps a été mobilisée en 2022 pour faciliter la mise en réseau des coordonnateurs CLS/CLSM, notamment en :

- Coordonnant 3 **ateliers territoriaux** sur la thématique de l'articulation CLS/CPTS. Ces ateliers ont eu lieu à Rodez (24/03/2022), Souillac (24/03/2022), Carbone (17/03/2022), et ont réuni au total 30 professionnels dont 24 CLS, 4 CPTS, 1 CTG, 1 RT Ireps.
- Appuyant l'organisation du **webinaire régional** de l'ensemble du réseau CLS (DD ARS, RT Ireps, et coordonnateurs de CLS) sur la thématique : « CLS et CPTS, quels enjeux ? ».

Lors de ce webinaire, **130 participants issus de l'exercice coordonné et des dynamiques territoriales de santé** (ARS, coordonnateurs de MSP, CPTS, Ireps) ont pu assister aux échanges croisés de l'ARS, du guichet CPTS Occitanie, de l'association Fabriques Territoires Santé ainsi que des retours croisés des coordonnateurs de CLS.

- Produisant une **bibliographie thématique Dynamiques territoriales et santé et exercice coordonnés** parue en septembre 2022.
- Appuyant la politique régionale de l'ARS sur la **labellisation 2023 ARS des Conseils Locaux de Santé Mentale** (appui à la rédaction du cahier des charges, communication sur l'outil CLSM lors de réunions départementales, journées d'échanges régionales...). En outre, l'Ireps Occitanie élabore des outils à destination du réseaux CLS (mise à jour cartes GEM, CLS, CLSM...) et contribue à l'alimentation de la plateforme collaborative RESANA afin de **capitaliser** les documents utiles au réseau CLS/CLSM.

**CLM / CPTS**  
**QUELLE ARTICULATION ?**  
Webinaire • Jeudi 23 juin 2022 • 10h-12h30

**PROGRAMME**  
De plus en plus de démarches territoriales de santé se mettent en place dans la région et soulèvent l'interrogation des acteurs locaux en santé quant à leur articulation. Cette articulation fait l'objet de réflexion au niveau national et se construit différemment sur les territoires avec des modalités de portage, de gouvernance et de projets multiformes selon les spécificités locales.

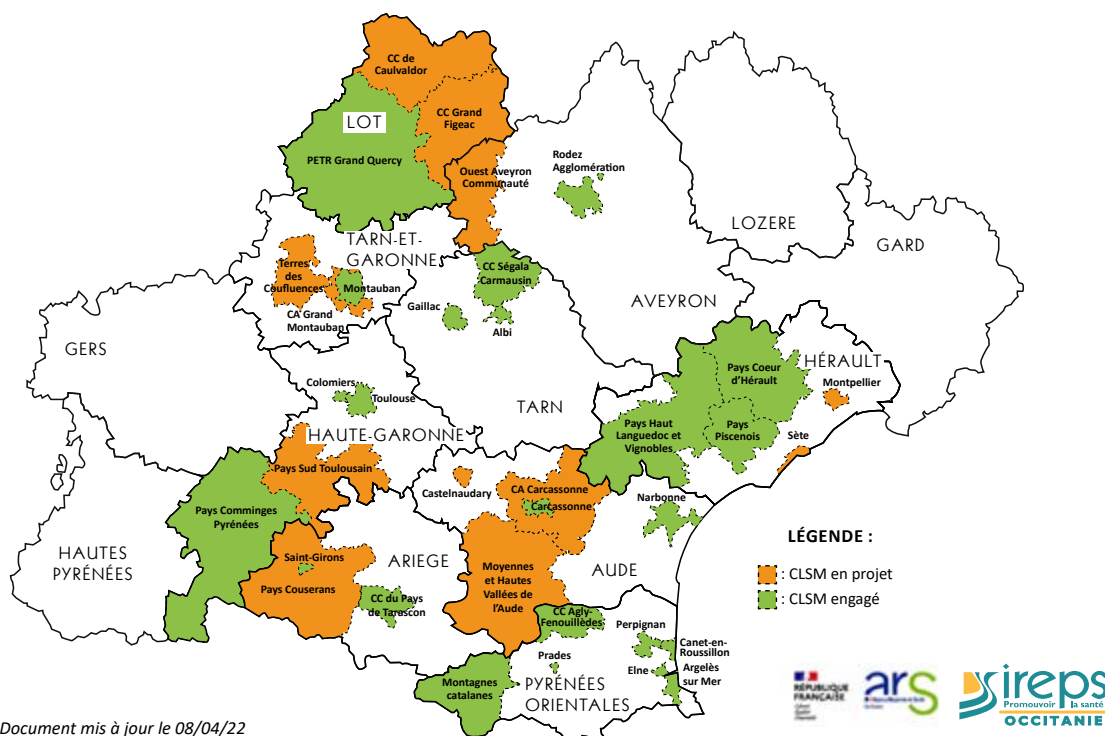
**OBJECTIFS**  
→ Favoriser l'interconnaissance des coordinateurs CLS/CPTS sur leurs dispositifs respectifs  
→ Mieux comprendre les contours de l'articulation CLS/CPTS  
→ Identifier les freins et les recommandations pour l'articulation CLS/CPTS en fonction des contextes, des territoires

**PARTICIPANTS**  
→ Coordinateurs CLS/M  
→ Coordinateurs CPTS  
→ Référents CLS/M, premier recours DDARS  
→ Référents territoriaux Ireps/ Codes

**CONTACTS ORGANISATRICES**  
Evangéline BONNEROT, chargée de mission CLS/M, Direction des Territoires et des Relations Institutionnelles, ARS Occitanie  
evangeline.bonnerot@ars.santat.fr  
Margaux FÊTE, référente régionale CLS/M, Ireps Occitanie  
mfete@ireps-occitanie.fr

La mission régionale a montré, au cours de cette année, toute son utilité dans ce réseau des CLS et CLSM. Le temps de travail consacré devrait être revalorisé pour poursuivre et développer ses actions.

## Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) en Occitanie



## PRÉSENTATION DES CLSM AUX ÉLUS ET PARTENAIRES DE 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE L'ARIÈGE

Anne-Lise Delpy, référente territoriale 09

L'Ireps Occitanie est positionnée en appui à la mise en place et à la réalisation des actions des contrats locaux de santé (CLS). Dans ce cadre, elle participe également au déploiement des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) sur le département, en tant que volets « santé mentale » des CLS et actions du Projet Territorial de Santé Mentale de l'Ariège (PTSM) – l'Ireps étant l'employeur du coordonnateur du PTSM du département depuis octobre 2022.

Lors des réunions trimestrielles réunissant la DDARS et les coordonnateurs des CLS et animées par la référente territoriale de l'Ariège de l'Ireps, a émergé le besoin de présenter le dispositif des Conseils Locaux de Santé Mentale aux élus et parties prenantes des futurs CLSM sur les territoires des 2 communautés de communes portant un CLS en 2022 et de la communauté de communes s'engageant dans une démarche CLS à partir de 2023.

En réponse à ce besoin, et en articulation avec la stratégie régionale CLS/M de l'ARS Occitanie, l'Ireps a coordonné la mise en place d'une **réunion d'information et d'échanges** (qui s'est déroulée en novembre 2022 à Pamiers), en lien avec les représentants des différentes structures intervenantes (ARS Occitanie, Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale, les CC Pays de Tarascon (dont le CLS), Portes d'Ariège Pyrénées et Couserans Pyrénées, le CLS et CLSM Montagnes Catalanes).





Une intervention portant sur l'**appui méthodologique** que l'Ireps peut apporter dans le cadre des CLSM a également été réalisée par la référente régionale CLS-CLSM et la référente territoriale 09 de l'Ireps Occitanie. Cette réunion a également permis au coordonnateur du PTSM, nouvellement recruté par l'Ireps Occitanie, de rencontrer de nombreux acteurs impliqués dans la santé mentale sur le département (élus, associations dont associations d'usagers et d'aidants, le centre hospitalier portant le service de psychiatrie...).

Les CLSM continueront à se constituer en 2023, apportant le volet santé mentale des CLS.



## LES CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ

Les [Conseils Territoriaux de Santé](#) (CTS) sont des instances de **démocratie en santé** intégrant de multiples acteurs, professionnels et habitants. Les mandats des membres des CTS des 13 départements sont arrivés à leur terme en juillet 2022 ; les nominations des membres de chaque conseil ainsi que les élections des présidents respectifs ont eu lieu en 2022.



Les chargés de projet des différents départements ont été nommés membres titulaires ou suppléants de leur conseil territorial.

A l'approche de la refonte du Projet Régional de Santé, les CTS sont mobilisés pour contribuer au nouveau PRS.

Les missions des CTS et [la liste de des Présidents et Vice-Présidents](#) sont présentes sur le site de l'ARS Occitanie.

## LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE CARCASSONNE

*Annaëlle Lagarde, référente territoriale 11*

2022 a été une année stratégique en termes de Contrat Local de Santé dans le département audois. En effet, le Contrat Local de Santé (CLS) de Carcassonne est arrivé à terme, et a été reconduit à l'échelle de l'agglomération carcassonnaise.

Le **CLS de Carcassonne Agglo couvre désormais plus de 83 communes pour un total de plus de 11 200 habitants**. Une nouvelle coordinatrice a pris ses fonctions au mois de juin 2022, et l'Ireps est arrivée en **soutien de la phase d'élaboration du diagnostic** afin de mettre en œuvre la convention de préfiguration. Après de nombreuses réunions, la convention a été signée le 28 novembre 2022, et la mise en œuvre du CLS a donc été lancée. En décembre 2022, le COPIL de lancement s'est déroulé avec la gouvernance du CLS, puis, le COPIL élargi en janvier 2023.

L'Ireps Occitanie intervient tout au long de la mise en place de ce CLS en appui de la coordinatrice, notamment lors des groupes de travail et de l'analyse qui en découlera, pour la rédaction des fiches actions qui constitueront le programme du CLS, jusqu'à la signature.

L'Ireps Occitanie déploie en départements et en région la politique publique en santé environnement (SE). Dans le cadre de la mission spécifique en SE financée par l'ARS, l'objectif est de contribuer à une dynamique en éducation à la santé environnementale dans le cadre du déploiement du PRSE en renforçant l'approche promotion de la santé.

Dans la continuité de 2022, l'Ireps est amenée à :

- Contribuer au déploiement du site ressource interrégional « Agir en ESE », notamment dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé (SSES)
- Produire un état des lieux/connaissance des lauréats et des actions retenues dans le cadre de l'AAP PRSE 3 au service de la préparation du PRSE4
- Renforcer la participation des collectivités territoriales et des acteurs en santé du territoire afin d'intégrer et/ou rendre lisible la thématique SE

## RENFORCER LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ACTEURS EN SANTÉ DU TERRITOIRE

*Carole Alarcon et Benjamin Larras, référents régionaux Santé-Environnement*

En 2022, dans le cadre de la co-animation du réseau régional éduquer en santé-environnement (R<sup>2</sup>ESE) avec le Graine Occitanie et du PRSE 3, les actions suivantes ont notamment été menées :

- **Une formation de trois jours**, et un accompagnement dans leurs projets, de 10 personnes réunissant des membres associatifs et des collectivités, afin de développer des projets visant à renforcer la participation citoyenne en lien avec des politiques publiques sur le sujet santé-environnement.
- La mise en place de **deux journées de rencontres régionales « Eduquer aux perturbateurs endocriniens »**, à **Marvejols** et à **Toulouse**, pour permettre l'intégration des enjeux de la réduction des perturbateurs endocriniens pour des acteurs « relais » en situation d'informer, de sensibiliser, d'éduquer ou de former des publics.



- L'organisation d'une **formation-action « habitat et santé » à Mèze**, avec pour objectif pour les participants de prendre en compte les inégalités sociales et territoriales de santé dans les projets éducatifs sur les sujets de l'habitat et santé-environnement.
- La mise en place de **six webinaires de découverte et de prise en main du site internet Agir-ESE**, en collaboration avec le Pôle ESE Auvergne-Rhône-Alpes, et d'une lettre d'information sur l'éducation et la promotion de la santé-environnement.
- L'organisation d'une **journée « Ressourcez-vous, outillez-vous ! » à destination des lauréats de l'appel à projets 2021/2022 du PRSE 3**, afin de les accompagner dans le déploiement de leurs projets.



## CYCLE DE MATINALES DE LA RECHERCHE DU DRAPPS OCCITANIE SUR LES ENJEUX EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

**COMMUNICATION**

→ Un total de 4 publications pour promouvoir le cycle sur les réseaux sociaux :

**2947**  
personnes touchées

**451**  
réactions et interactions



Les 5 Matinales du [cycle](#) ont été enregistrées et sont disponibles sur le site du Drapps Occitanie, avec un ensemble de supports associés.

<p><b>Inégalités environnementales de santé, inégalités sociales de santé et Education à la santé environnement :</b></p> <p>Eléments de définition et exemple de levier d'action</p> <p>Diffusée le lundi 12 septembre de 10h à 12h</p> <p><a href="#">Voir ou revoir la Matinale</a></p>	<p><b>ONE HEALTH QU'EST-CE QUE ?</b></p> <p>Présentation du concept « une seule santé » et illustration par la prévention des maladies à risques</p> <p>Diffusée le vendredi 23 septembre 2022</p> <p><a href="#">Voir ou revoir la Matinale</a></p>	<p><b>Les Evaluations d'Impact sur la Santé (EIS) et leur rôle dans la mise en place du concept de la santé dans toutes les politiques</b></p> <p>Diffusée le vendredi 7 octobre 2022 De 10h à 12h</p> <p><a href="#">Voir ou revoir la Matinale</a></p>
<p><b>Influencer le changement alimentaire :</b></p> <p>Les exemples du « Lundi vert » et des « Ateliers alimentation saine et gourmande »</p> <p>Diffusée le lundi 17 octobre de 10h à 12h</p> <p><a href="#">Voir ou revoir la Matinale</a></p>	<p><b>Penser les liens entre santé environnementale et santé mentale</b></p> <p>Apports de la psychologie environnementale et mise en lumière d'un projet de revegetalisation</p> <p>Diffusée le lundi 5 décembre de 10h à 12h</p> <p><a href="#">Voir ou revoir la Matinale</a></p>	

# THÉMATIQUE VACCINATION

Pauline L'Horset, référente régionale Vaccination et Guillaume Reiss, chargé de communication

## MISSION RÉGIONALE SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION

En 2022, la mission régionale sur la Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) de l'Ireps Occitanie a évolué en une mission régionale Vaccination au regard du déploiement d'actions et d'activités de promotion de la vaccination tout au long de l'année et du contexte sanitaire (COVID, grippe...) ayant remis la vaccination au cœur des préoccupations.



La 18<sup>ème</sup> édition de la SEV s'est déroulée du 25 avril au 1er mai 2022. Créée en 2005 par l'Organisation Mondiale de la Santé, cet événement constitue un temps fort de communication et d'action en direction du public et des professionnels pour mieux faire connaître les enjeux de la vaccination.

Dans le cadre de ses missions, l'Ireps Occitanie, a diffusé via 2 newsletters des informations et actualités relatives à la SEV et de façon plus globale à la politique vaccinale auprès de plus de **1400 acteurs répartis sur l'ensemble de la région Occitanie** ; recensé les actions mises en place et réalisé un bilan régional.

## LE WEBINAIRE ENTRETIEN MOTIVATIONNEL



L'Ireps Occitanie et l'ARS Occitanie ont par ailleurs souhaité initier un travail autour de **l'entretien motivationnel (EM)** dans le cadre de la vaccination en organisant une action à destination des professionnels de la région. Un webinaire a donc été proposé le 16 juin 2022 en partenariat avec le Comité régional d'éducation pour la santé (Cres) PACA afin de **définir les processus fondamentaux et les principaux outils de l'EM** ; et **le centre départemental de vaccination 66 afin d'illustrer de façon concrète la mise en place de l'EM dans sa pratique.**

Le [webinaire](#) a rassemblé **48 participants** en direct et fut capté pour pouvoir être accessible en rediffusion sur la chaîne YouTube de l'Ireps Occitanie.

Une charte graphique propre à la thématique a été créée afin qu'elle puisse être identifiée. L'ensemble des supports tels que les invitations, les mailings et les modèles de présentation ont donc été produits et déclinés en suivant cette charte graphique.



**375** personnes ont revisualisé le webinaire

**409** visites de la page web dédiée au webinaire



# THÉMATIQUE SANTÉ DES JEUNES

## ACCOMPAGNEMENT DES INFIRMIÈRES SCOLAIRES ARIÉGEOISES SUR LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Anne-Lise Delpy, référente territoriale 09

La santé des jeunes est abordée de manière transversale sur l'ensemble des départements : elle peut faire l'objet de programme de travail avec l'Education Nationale (EN), avec les missions locales, les services de prévention au sein des universités, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), mais aussi au travers d'autres thématiques comme la santé sexuelle, la santé environnement.

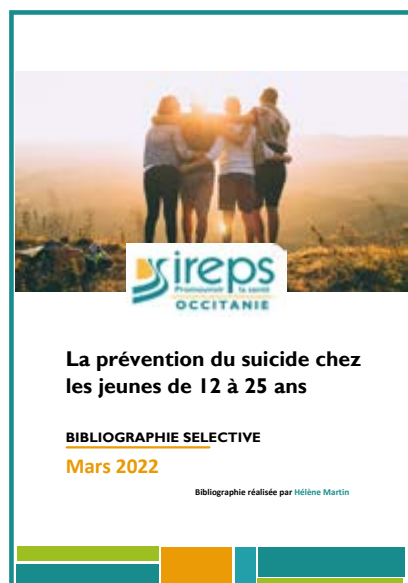
Elle a fait également l'objet en 2022 de la Journée Régionale d'Echanges (JER) du Drapps en abordant la santé mentale des pré adolescents et adolescents dans une société en crise.

En Ariège, suite aux journées outils organisées en 2021 à Foix (présentation d'outil d'intervention dits pédagogiques auprès des infirmières de l'EN pour les appuyer dans la mise en œuvre de leurs missions), **de nombreuses demandes d'infirmières scolaires ont émergé concernant des besoins en appui documentaire et méthodologique**. Pour répondre à ce besoin, la conseillère méthodologique documentaire (CMD) et la référente territoriale (RT) de l'Ireps ont proposé, en lien avec l'infirmière conseillère technique (ICT) de la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), **une intervention portant sur les différentes missions de l'Ireps et les ressources disponibles** (centres de documentation, sites ressources comme celui de l'Ireps, du Drapps, BIB BOP, DOccitanie, Santé publique France, etc. ; ou encore des exemples d'outils pédagogiques).

L'évaluation réalisée a mis en avant que l'intervention a permis pour 100% des répondants de répondre à leurs attentes, de mieux identifier les services de l'Ireps et de découvrir des ressources documentaires.

Suite à cette intervention, et dans le cadre du futur déploiement de l'Ecole Promotrice de Santé, l'ICT de la DSDEN, a sollicité la CMD et la RT Ireps pour sensibiliser les infirmières scolaires aux compétences psychosociales (CPS). Une courte présentation sur ce thème a été réalisée en septembre 2022 lors d'une réunion départementale et a permis à 4 infirmières scolaires de se mobiliser sur cette thématique en **participant ensuite à la formation du Drapps** « Développer et soutenir le développement des CPS des enfants et adolescents » qui s'est déroulée sur 2 jours en novembre 2022 à Foix.

## LA PRÉVENTION DU SUICIDE CHEZ LES JEUNES



La [bibliographie sélective](#) « La prévention du suicide chez les jeunes de 12 à 25 ans » a été publiée en mars 2022 par l'Ireps. Les objectifs de cette bibliographie étaient d'apporter des connaissances de base sur la question de la prévention du suicide des jeunes, d'identifier les facteurs et les populations à risque, d'informer sur les différents dispositifs. Une sélection d'outils et de sites de référence a été insérée en fin de document.

Un **focus sur les jeunes détenus** a été fait pour notamment soutenir l'expérimentation sur la prévention des mineurs détenus à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Lavour qui a démarré en 2021.



# INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ ET PRÉCARITÉ

## IMPLICATION DE L'IREPS OCCITANIE DANS LES INSTANCES DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Anne-Lise Delpy, référente territoriale 09

La référente territoriale de l'Ariège de l'Ireps Occitanie participe aux différentes réunions annuelles du comité technique et de la plénière de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), conférence portée par le Conseil départemental de l'Ariège. Comme les autres membres de la CFPPA, elle participe à la préparation, la sélection et l'évaluation des projets soumis lors de l'appel à candidatures annuel.



La **participation aux instances de la CFPPA** permet à la référente territoriale de l'Ireps d'avoir une vision globale sur le département des actions proposées en termes de prévention de la perte d'autonomie et de faire le lien avec les acteurs du territoire et notamment les contrats locaux de santé.

Dans le cahier des charges de l'appel, l'Ireps est clairement identifiée en tant qu'aide disponible pour les porteurs de projets sur le plan méthodologique. Cela permet tous les ans de réaliser des appuis méthodologiques portant sur la réponse à cet appel à candidature.

En 2022, ont par exemple été mis en place des **ateliers intergénérationnels au sein d'un jardin thérapeutique**. Ce projet est porté par un Pôle de santé et plus particulièrement par une ergothérapeute et une psychomotricienne, en partenariat avec un EHPAD, les professionnels de santé et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du territoire. Ce projet a pour objectifs de développer et maintenir les compétences cognitives et motrices des personnes âgées (résidant à l'EHPAD ou à leur domicile) et de favoriser l'intergénérationnel et le lien social.

Depuis 2022, la CFPPA porte également la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif.

## LA MÉDIATION SANTÉ DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Pauline L'Horset, référente territoriale 66



Dans un contexte départemental, marqué par de fortes inégalités, où les indicateurs de santé et de précarité sont inquiétants, les associations Solidarité Pyrénées ACAL (Association Catalane d'Actions et de Liaison) des Pyrénées Orientales ont répondu à l'appel à projets PRAPS / Occitanie 2019-2022 « Médiation en santé » publié par l'ARS Occitanie.



L'Ireps Occitanie a été mobilisée pour **accompagner la réponse commune aux deux structures, et à la suite de l'obtention de l'appel à projet, pour accompagner le suivi et l'évaluation du projet déployé sur plusieurs territoires du département des Pyrénées-Orientales** : construction et réajustement des outils de suivi et d'analyse, compilation et synthèse des données, mise en place et participation aux réunions mensuelles de coordination des infirmiers du projet médiation santé, réalisation d'un dépliant destiné aux professionnels (santé, social...) afin de communiquer sur la mission, appui à la préparation d'une intervention régionale sur la médiation en santé...

Depuis 2021, une mission complémentaire de **médiation en santé** est financée par Perpignan Méditerranée Métropole. L'Ireps est également associée au suivi et à l'évaluation.

## LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE ADDICTIONS : DÉPLOIEMENT DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Johanna Cazajous, référente territoriale 65

En 2021 a été lancée la feuille de route régionale addictions (FDRA) Occitanie, coconstruite et pilotée par le préfet de région Occitanie et le directeur général de l'ARS Occitanie avec l'appui de Santé publique France.



Elle a pour objectifs de donner une visibilité aux priorités partagées des politiques publiques en matière d'addictions, d'ouvrir aux (nouveaux) partenariats et de renforcer les dynamiques de travail aux échelons régionaux et locaux.

La mise en œuvre opérationnelle des axes prioritaires de la FDRA s'appuie donc sur une déclinaison départementale, sous le pilotage des délégations départementales de l'ARS et des préfetures de département (Mildeca), en lien étroit avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux.

**35 personnes se sont mobilisées le 1er décembre 2022 lors de la réunion constitutive de l'instance de pilotage départementale, dans les Hautes-Pyrénées.** À l'issue de cette réunion, l'ensemble des partenaires ont validé le principe de la constitution et du pilotage de 4 groupes de travail, en regard

des 7 axes identifiés par la FDRA et les besoins du territoire :

- Groupe 1 - Axe 1 « Renforcer les connaissances, la coordination et l'évaluation dans le champ des addictions » et axe 2 « Informer, former et communiquer pour éclairer »
- Groupe 2 - Axe 3 « Protéger et prévenir les conduites addictives chez les jeunes »
- Groupe 3 - Axe 4 « Prévenir et réduire les risques en milieu festif »
- Groupe 4 - Axe 7 « Poursuivre le développement de la prise en charge des personnes en situation d'addiction, notamment en ambulatoire »

Les groupes de travail se lanceront début 2023 et se réuniront tout au long de l'année pour enfin présenter leurs travaux lors d'un Copil fin 2023.

## LES VILLAGES MOIS SANS TABAC

Le [Mois sans tabac](#) est un temps fort de la mobilisation de l'Ireps Occitanie sur la thématique de l'addiction. **Dans chaque département, le référent territorial de l'Ireps Occitanie est mobilisé afin d'organiser des Villages Mois sans tabac, sous l'égide d'Épidaure qui pilote la campagne de Santé publique France en Occitanie.**



### Le village Mois sans tabac à Souillac (Lot)

Étienne Mezzone, référent territorial 46

À Souillac, le 19 octobre 2022, les partenaires ont été très mobilisés : le Contrat local de santé Cauvaldor, la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGÉN), le Centre Hospitalier Gourdon, la Maison des Ados & des Jeunes du Lot, la Boussole des Jeunes, Epidaure et le référent territorial Ireps (coordination de la journée) étaient présents.

Le positionnement direct en face du Lycée polyvalent et des métiers Louis Vicat, permettait d'être très visible et d'avoir un flux conséquent d'élèves intéressés par les stands.

Deux classes du lycée hôtelier de Souillac se sont également déplacées sur les lieux du village en compagnie de leurs professeurs. Au total, environ 150 jeunes se sont rendus sur le Village lors de la matinée, en compagnie de certains de leurs enseignants.

Par groupes et dans un ordre défini, ils ont pu parcourir les 6 différents stands et notamment s'initier à l'hypnose, la sophrologie, la diététique avec les intervenants invités, ainsi qu'aux activités proposées par la Boussole des Jeunes, la MGEN et la Maison des adolescents.



Suite aux consultations réalisées avec les tabacologues, des rendez-vous ont pu être fixés auprès de l'infirmière tabacologue de Gourdon. Environ 200 kits ont également été distribués (pour les jeunes ou des membres de leur entourage) ainsi que des goodies, la balle anti-stress rencontrant notamment un franc succès.

## Le village Mois sans tabac à Tarbes (Hautes-Pyrénées)

*Johanna Cazajous, référente territoriale 65*

Cette année a eu lieu un village Mois Sans Tabac dans les Hautes-Pyrénées, le dernier datant de novembre 2019. À cette occasion, plusieurs partenaires locaux se sont mobilisés (tabacologues, diététiciens, animateurs prévention...) pour échanger, proposer des entretiens individuels et des ateliers aux personnes souhaitant se lancer dans une démarche de sevrage tabagique. Parmi les partenaires, se sont retrouvés : l'Assurance Maladie, la Ligue contre le cancer, l'Association Addiction France, des mutuelles, les associations Les Petits débrouillards, Capitole stop tabac, Vie Libre, CASA 65 (Centre d'Accueil et de Soins en Addictologie 65), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, des Infirmières Asalée ou encore des diététiciens.

La particularité de ce village tient au fait qu'il se soit déroulé en deux parties afin de toucher deux publics cibles de la campagne :

- La première, de 10h à 14h, était déployée à l'extérieur et certains ateliers se déroulaient dans la salle Simone Veil du CROUS. Les acteurs de la prévention ont pu échanger avec un public étudiant et enseignant.
- La seconde, de 14h à 17h, se situait au cœur du quartier Solazur (quartier prioritaire de la ville de Tarbes), autour de la salle Hexagone. Les acteurs de prévention sont allés à la rencontre des familles pour les informer, les conseiller et les aider à arrêter de fumer s'ils le souhaitaient.



### COMMUNICATION

→ Publication en direct du Village Mois sans Tabac de Toulouse :

**1531**  
personnes  
touchées

**87**  
réactions et  
interactions



# THÉMATIQUE SANTÉ SEXUELLE

## MISSION RÉGIONALE SANTÉ SEXUELLE

L'ARS Occitanie et la Direction Régionale des Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) ont mené un audit et établi des recommandations sur les **actions sur l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVARS) dans la région**. En 2022, la priorité est donnée aux pistes d'amélioration des actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) en milieu scolaire.

Afin d'améliorer l'articulation des interventions des partenaires en établissement scolaire, des Copil « Santé sexuelle » régional et départementaux ont été mis en place.

La référente territoriale de la Lozère, référente régionale de l'organisation de ce premier Copil régional avec l'ARS a pu produire à cette occasion plusieurs documents :

- Une attestation de prestation (initialement créés par le groupe de travail EVARS).
- Un logigramme des dysfonctionnements accompagné d'une fiche de procédure sur le traitement de ces dysfonctionnements (initialement créés par le groupe de travail EVARS).
- Un bulletin de veille sur l'ensemble des thématiques en santé sexuelle réalisé par la documentaliste de l'Aude.

Le service communication de l'Ireps a participé à ces travaux en mettant en page les documents.

## LES SEMAINES NATIONALES SANTÉ SEXUELLE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

*Karen Asnar, référente territoriale 66*

La Stratégie Nationale en Santé Sexuelle 2017-203 et sa nouvelle feuille de route 2021-2024 ont fait évoluer en 2022 la « semaine du dépistage » en **semaine de « promotion de la santé sexuelle »** afin d'organiser annuellement en région des campagnes de santé sexuelle au sens plus large que les approches centrées sur l'infection par le VIH et autres infections sexuellement transmissibles.



La mobilisation régionale et départementale a été relancée, pilotée par les ARS en région et en département, avec l'appui de l'Ireps pour l'organisation et la concrétisation de la campagne, avec pour thèmes « la lutte contre les discriminations et la sérophobie » et la « contraception et l'accès à l'interruption volontaire de grossesse ».

Dans le département des Pyrénées-Orientales, il y a eu une réponse positive et une **forte mobilisation collective des partenaires** pour ces semaines, qui se sont déroulées du 30 mai au 12 juin 2022 : **12 partenaires ont réalisé plus de 70 actions, notamment auprès des publics jeunes, des publics précaires ou en situation de prostitution**. 717 personnes ont été rencontrées, lors d'information ou pour des sessions de dépistages avec une centaine de tests VIH (TROD) ou VHB/VHC proposés tout au long des 2 semaines de campagne. Flyers et préservatifs ont également été distribués au niveau du département.

### COMMUNICATION

→ Valorisation du bulletin de veille en santé sexuelle n°1 (à l'occasion des Semaines nationales de la santé sexuelle) :

**1017**  
personnes  
touchées

**79**  
réactions et  
interactions





# THÉMATIQUE SANTÉ MENTALE

## LA SANTÉ MENTALE : UNE THÉMATIQUE TRANSVERSALE

Karen Asnar, référente territoriale 66

La thématique de la santé mentale a été déployée en 2022 au travers d'une démarche de promotion de la santé mentale sur la région Occitanie en lien avec la feuille de route régionale. La thématique transversale cherche à s'inscrire notamment dans une perspective globale de promotion de la santé à tous les niveaux, auprès des jeunes ou lorsqu'on aborde la santé-environnement par exemple.

Pour 2022, l'action principale de la mission de promotion de la santé mentale intégrée dans le Cpom ARS Ireps a consisté à réaliser une **synthèse de propositions et de valorisation de pistes de travail** ; le service documentation de l'Ireps est venu en appui pour cette démarche.

La **veille** documentaire sur les études, rapports et préconisations nationales et régionales a été mise en lien avec le **recensement d'actions** nationales et régionales de prévention, repérage et soutien aux publics. Ce dossier a eu pour objectif d'aider à la préparation des perspectives de la mission pour le prochain Cpom La participation à des rencontres régionales de partenaires de terrain et à la JER du Drapps a également facilité la récolte de données et d'informations.

## LA JOURNÉE D'ÉCHANGES RÉGIONALE DU DRAPPS OCCITANIE ET LE DOSSIER DE CONNAISSANCES

Événement bien connu et apprécié des professionnels de la région, la [Journée d'Échanges Régionale](#) du Drapps Occitanie s'est tenue le 17 novembre 2022 à Carcassonne (Aude). Cette année, en résonance avec les retours des participants de la JER 2021 et du conseil scientifique de l'Ireps Occitanie, la thématique choisie était « **Promouvoir la santé mentale des adolescents dans une société en crise : état des lieux régional, repérage, diagnostic et pistes d'orientation** ».

Elle a réuni **124 participants et 17 intervenants**.

Cette journée a été accompagnée par un **dossier de connaissances** de 110 pages réalisé par Emilie Bec, documentaliste au CREAI-ORS.



PROGRAMME	
09h00-09h30	Accueil café
09h30-10h00	OUVERTURE DE LA JOURNÉE
10h00-10h30	Discours d'ouverture
10h30-11h00	Merci à nos partenaires
11h00-11h30	Remerciements et présentation du programme et des modalités de la journée
11h30-12h00	COMMUNIQUÉS ET RENDREZ LES PROBLÉMATIQUES
12h00-12h30	Les déterminants de la santé mentale des adolescents : entre psychisme et société
12h30-13h00	Indicateurs en santé mentale - Région Occitanie
13h00-13h30	Conférence
13h30-14h00	Conférence
14h00-14h30	Conférence
14h30-15h00	Conférence
15h00-15h30	Conférence
15h30-16h00	Conférence
16h00-16h30	Conférence
16h30-17h00	Conférence
17h00-17h30	Conférence
17h30-18h00	Conférence
18h00-18h30	Conférence
18h30-19h00	Conférence
19h00-19h30	Conférence
19h30-20h00	Conférence
20h00-20h30	Conférence
20h30-21h00	Conférence
21h00-21h30	Conférence
21h30-22h00	Conférence
22h00-22h30	Conférence
22h30-23h00	Conférence
23h00-23h30	Conférence
23h30-24h00	Conférence
24h00-24h30	Conférence
24h30-25h00	Conférence
25h00-25h30	Conférence
25h30-26h00	Conférence
26h00-26h30	Conférence
26h30-27h00	Conférence
27h00-27h30	Conférence
27h30-28h00	Conférence
28h00-28h30	Conférence
28h30-29h00	Conférence
29h00-29h30	Conférence
29h30-30h00	Conférence
30h00-30h30	Conférence
30h30-31h00	Conférence
31h00-31h30	Conférence
31h30-32h00	Conférence
32h00-32h30	Conférence
32h30-33h00	Conférence
33h00-33h30	Conférence
33h30-34h00	Conférence
34h00-34h30	Conférence
34h30-35h00	Conférence
35h00-35h30	Conférence
35h30-36h00	Conférence
36h00-36h30	Conférence
36h30-37h00	Conférence
37h00-37h30	Conférence
37h30-38h00	Conférence
38h00-38h30	Conférence
38h30-39h00	Conférence
39h00-39h30	Conférence
39h30-40h00	Conférence
40h00-40h30	Conférence
40h30-41h00	Conférence
41h00-41h30	Conférence
41h30-42h00	Conférence
42h00-42h30	Conférence
42h30-43h00	Conférence
43h00-43h30	Conférence
43h30-44h00	Conférence
44h00-44h30	Conférence
44h30-45h00	Conférence
45h00-45h30	Conférence
45h30-46h00	Conférence
46h00-46h30	Conférence
46h30-47h00	Conférence
47h00-47h30	Conférence
47h30-48h00	Conférence
48h00-48h30	Conférence
48h30-49h00	Conférence
49h00-49h30	Conférence
49h30-50h00	Conférence
50h00-50h30	Conférence
50h30-51h00	Conférence
51h00-51h30	Conférence
51h30-52h00	Conférence
52h00-52h30	Conférence
52h30-53h00	Conférence
53h00-53h30	Conférence
53h30-54h00	Conférence
54h00-54h30	Conférence
54h30-55h00	Conférence
55h00-55h30	Conférence
55h30-56h00	Conférence
56h00-56h30	Conférence
56h30-57h00	Conférence
57h00-57h30	Conférence
57h30-58h00	Conférence
58h00-58h30	Conférence
58h30-59h00	Conférence
59h00-59h30	Conférence
59h30-60h00	Conférence
60h00-60h30	Conférence
60h30-61h00	Conférence
61h00-61h30	Conférence
61h30-62h00	Conférence
62h00-62h30	Conférence
62h30-63h00	Conférence
63h00-63h30	Conférence
63h30-64h00	Conférence
64h00-64h30	Conférence
64h30-65h00	Conférence
65h00-65h30	Conférence
65h30-66h00	Conférence
66h00-66h30	Conférence
66h30-67h00	Conférence
67h00-67h30	Conférence
67h30-68h00	Conférence
68h00-68h30	Conférence
68h30-69h00	Conférence
69h00-69h30	Conférence
69h30-70h00	Conférence
70h00-70h30	Conférence
70h30-71h00	Conférence
71h00-71h30	Conférence
71h30-72h00	Conférence
72h00-72h30	Conférence
72h30-73h00	Conférence
73h00-73h30	Conférence
73h30-74h00	Conférence
74h00-74h30	Conférence
74h30-75h00	Conférence
75h00-75h30	Conférence
75h30-76h00	Conférence
76h00-76h30	Conférence
76h30-77h00	Conférence
77h00-77h30	Conférence
77h30-78h00	Conférence
78h00-78h30	Conférence
78h30-79h00	Conférence
79h00-79h30	Conférence
79h30-80h00	Conférence
80h00-80h30	Conférence
80h30-81h00	Conférence
81h00-81h30	Conférence
81h30-82h00	Conférence
82h00-82h30	Conférence
82h30-83h00	Conférence
83h00-83h30	Conférence
83h30-84h00	Conférence
84h00-84h30	Conférence
84h30-85h00	Conférence
85h00-85h30	Conférence
85h30-86h00	Conférence
86h00-86h30	Conférence
86h30-87h00	Conférence
87h00-87h30	Conférence
87h30-88h00	Conférence
88h00-88h30	Conférence
88h30-89h00	Conférence
89h00-89h30	Conférence
89h30-90h00	Conférence
90h00-90h30	Conférence
90h30-91h00	Conférence
91h00-91h30	Conférence
91h30-92h00	Conférence
92h00-92h30	Conférence
92h30-93h00	Conférence
93h00-93h30	Conférence
93h30-94h00	Conférence
94h00-94h30	Conférence
94h30-95h00	Conférence
95h00-95h30	Conférence
95h30-96h00	Conférence
96h00-96h30	Conférence
96h30-97h00	Conférence
97h00-97h30	Conférence
97h30-98h00	Conférence
98h00-98h30	Conférence
98h30-99h00	Conférence
99h00-99h30	Conférence
99h30-100h00	Conférence





# CONCLUSION

L'année 2022 a donc poursuivi l'ensemble des actions initiées les années antérieures au sein des programmes de travail financés par les institutions, a développé des formations et, plus nouvellement, a réalisé des interventions non liées à des conventions annuelles ou pluriannuelles.

2022 a également vu de nouvelles actions menées, un développement des partenariats, un renforcement des dynamiques territoriales.

L'ensemble des professionnels de l'Ireps a pu répondre à toutes les sollicitations eu égard à leurs compétences et réactivité.

L'année 2023 verra l'élaboration du nouveau Cpom ARS Ireps dans lequel sera intégré les axes prioritaires de l'ARS des prochains Projet Régional de Santé (PRS3), 4<sup>e</sup> Projet Régional de Santé Environnementale (PRSE4), Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins pour les plus démunis (PRAPS) mais aussi des feuilles de route régionales autour notamment des addictions, de la santé sexuelle, de la prévention des cancers...

Le travail avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse devrait se développer avec les actions autour de la prévention du suicide, du développement des compétences psychosociales dans les pratiques des professionnels.

Au-delà de la poursuite des actions insérées dans les conventions en cours ou renouvelées (Conseils départementaux, Santé publique France...), de nouvelles actions seront conduites comme le Programme Fortiche.

En effet, comme énoncé dans ce rapport d'activité, en fin d'année 2022, l'Ireps Occitanie a été sollicitée par le commissaire à la lutte contre la pauvreté, pour porter et dispenser un programme de lutte contre les inégalités en renforçant les compétences psychosociales dans les pratiques des professionnels de la petite enfance (0-6 ans). Ce programme, financé par la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du travail et des solidarités (DREETS), aura pour objectif de :

- Sensibiliser les professionnels aux enjeux des compétences psychosociales
- Faciliter l'intégration des compétences psychosociales dans les pratiques
- Valoriser les compétences des professionnels

La définition des objectifs de travail et des pistes de communication ont été élaborées à la fin de l'année 2022.

Ce programme sera dispensé tout au long de l'année 2023 et revêtira une identité (nom et logo) qui lui sera propre. Au vu des attentes et besoins en communication, un renfort de ce service est envisagé.

L'équipe de l'Ireps devrait ainsi se renforcer afin de répondre avec la même qualité aux besoins des populations et développer toute action que les partenaires souhaiteraient conduire.

Le bureau, les administrateurs de l'Ireps, l'ensemble des salariés vous donnent rendez-vous en 2023 pour la suite des actions menées au plus près des territoires.

# GARDER LE LIEN AVEC L'IREPS OCCITANIE



## POUR RESTER INFORMÉ :

 Ireps Occitanie

 Ireps Occitanie

 @ireps.occitanie


 Ireps Occitanie



*S'abonner à notre newsletter bimestrielle :*  
[ireps-occitanie.fr/rester-informe/newsletters](https://ireps-occitanie.fr/rester-informe/newsletters)

## POUR NOUS CONTACTER :

 [siege@ireps-occitanie.fr](mailto:siege@ireps-occitanie.fr)

 05 61 77 86 86

### *Siège social :*



Cité de la Santé, Hôpital La Grave, Place Lange  
31059 Toulouse Cedex 9